

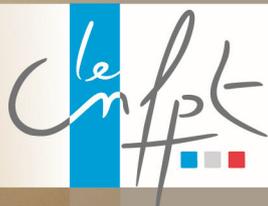


Catégorie

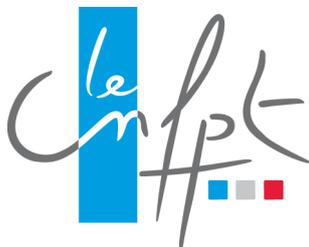
A

ADMINISTRATEUR OU ADMINISTRATRICE TERRITORIAL

SESSION 2022



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



BILAN

Concours d'administrateur territorial Session 2022

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours d'administrateur territorial session 2022 a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 12 janvier 2022.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

- ✚ **Concours externe** : 26 postes
- ✚ **Concours externe spécial** (créé par l'ordonnance n° 2021-238 du 03 mars 2021 et le décret n° 2021-239 du 03 mars 2021, ouvert aux candidats possédant un niveau de diplôme déterminé et ayant suivi une classe préparatoire aux concours de la fonction publique, accessible sur critères sociaux) : 4 postes
- ✚ **Concours interne** : 20 postes
- ✚ **Troisième concours** : 4 postes

La période de retrait et de dépôt des dossiers d'inscription était fixée du mardi 1er mars au lundi 11 avril 2022.

Le jury s'est réuni le 12 avril 2022 afin de choisir les sujets des épreuves écrites.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites dans l'un des centres d'écrits (Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France, Saint-Denis-de-la-Réunion) du lundi 27 juin au vendredi 1^{er} juillet 2022.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 06 septembre 2022.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

- ✚ Concours externe et externe spécial : du 03 au 14 octobre 2022
(5 épreuves par candidat réparties sur 2 à 4 jours)
- ✚ Concours interne : du 02 au 10 novembre 2022
(4 ou 5 épreuves par candidat réparties sur 2 à 4 jours)
- ✚ Troisième concours : du 12 au 14 octobre 2022
(3 à 4 épreuves par candidat réparties sur 2 à 3 jours)

La réunion d'admission s'est tenue le 15 novembre 2022.

Après avoir été informés des modalités de la scolarité à l'INET, les lauréats du concours sont entrés en scolarité le 1^{er} février 2023.

Sommaire

PARTIE 1 : RAPPORT FINAL

I. COMPOSITION DES JURYS.....	- 3 -
II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES.....	- 4 -
III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES.....	- 10 -
IV. RAPPORT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DU JURY	- 12 -
V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTRICES ET CORRECTEURS.....	- 17 -
1) Concours externes	- 17 -
2) Concours interne.....	- 20 -
3) Troisième concours	- 23 -
VI. EXEMPLES DE SUJETS PRÉSENTÉS AUX ÉPREUVES ORALES ET COMMENTAIRES DES EXAMINATRICES ET EXAMINATEURS	- 25 -
1) Concours externe et externe spécial	- 25 -
2) Concours interne.....	- 29 -
3) Troisième concours	- 32 -

PARTIE 2 : DONNEES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS	- 35 -
II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS.....	- 35 -
III. PROFIL DES CANDIDATS	- 36 -
IV. NOTES AUX EPREUVES ET SEUILS	- 45 -

I. COMPOSITION DES JURYS

	Concours externe et externe spécial	Concours interne	Troisième concours
Présidente du jury	Virginie PAQUIEN Directrice générale des services – Syndicat départemental d'énergies du Rhône (69)		
Elus locaux	Mahel COPPEY Vice-présidente Métropole de Nantes (44)	Syamak AGHA BABAEI 1 ^{er} adjoint au maire Strasbourg (67)	Guislain CAMBIER Vice-président Région Hauts de France (59)
	Emma VERAN Adjointe au Maire Cannes (06)	Julie CALBERG-ELLEN Adjointe au maire Caen (14)	Simon PLÉNET Maire d'Annonay Président d'Annonay Rhône Agglo (07)
	Massar N'DIAYE Suppléant – Conseiller départemental de Côte d'Or (21)		
Fonctionnaires territoriaux	Simon-Pierre DINARD Directeur de la culture et du patrimoine Conseil départemental de l'Allier (03)	Laurent CHAVILLON Directeur du SDIS du Val d'Oise (95)	Alexandra CHOCHOY Directrice générale des services Bourges-Agglomération et de Bourges (18)
	Laurent SCHLERET Directeur Général Adjoint Conseil Départemental du Val d'Oise (95)	Johan THEURET Directeur général adjoint Rennes Métropole (35)	Didier OSTRE Directeur général des services Marseille (13)
	Virginie PAQUIEN Directrice générale des services – Syndicat départemental d'énergies du Rhône (69)		
Personnalités qualifiées	Vincent CROSNIER DE BRIANT Magistrat financier – Premier Conseiller Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France (77)	Coralie GARRAUD-URRUTY Sous-directrice des ressources Direction familles et petite enfance Ville de Paris (75)	Nadège BAPTISTA Préfète déléguée pour l'égalité des chances - Seine et Marne (77)
	Lauriane SCHLAEPPI Directrice générale des services – Université de Nantes (44)	Madina RIVAL Professeur des universités CNAM – PARIS (75)	Jérôme SADDIER Président de la Chambre française de l'économie sociale et solidaire – Paris (75)
	Dominique VIALETES Psychologue – Montpellier (34)		

II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES

Composition ou note de synthèse et propositions portant sur un sujet d'économie	
Concours externes	M. Florent AUBRY-LOUIS Professeur agrégé de sciences économiques et sociales en classes préparatoires à Mulhouse
	M. Hervé BARIOULET Administrateur territorial, Directeur stratégie et territoire au Grand Besançon Métropole La City
	M. Patrick BRENNER Administrateur territorial hors classe à la région Ile de France et expert auprès de la Commission européenne
	M. Jérôme COFFINET Économiste à la Banque de France
	Mme Mahel COPPEY Vice-présidente - Métropole de Nantes
	M. Laurent SCHLERET Directeur général adjoint – Conseil départemental du Val d'Oise
	M. Aloys DOMON Administrateur territorial Responsable du service FEDER à la direction des politiques européennes du conseil régional des Pays de la Loire
	M. Michel RUIMY Professeur d'économie à l'ESCP Europe
	M. Vincent TREMOLET Conseil - stratégie de financement et gouvernance des organisations
	M. Guillaume SARRAT DE TRAMEZAIGUES Directeur exécutif du département d'économie à l'Institut d'études politiques de Paris
	Concours interne
M. Patrick BRENNER Administrateur territorial hors classe à la région Ile de France et expert auprès de la Commission européenne	
M. Jérôme COFFINET Économiste à la Banque de France	
M. Philippe FROUTÉ Maître de conférences en sciences éco. Université Paris Est - Créteil	
M. Jean-Pierre SABIO Administrateur territorial, Directeur général adjoint en stratégie de prospective et ressources au conseil régional des Pays de la Loire	
M. Aloys DOMON Administrateur territorial, Responsable du service FEDER à la direction des politiques européennes du conseil régional des Pays de la Loire	
M. Michel RUIMY Professeur d'économie à l'ESCP Europe	
M. Vincent TREMOLET Conseil en stratégie de financement et gouvernance des organisations	

Troisième concours	M. Florent AUBRY-LOUIS Professeur agrégé de sciences économiques et sociales en classes préparatoires à Mulhouse
	Mme Nadège BAPTISTA Préfète déléguée à l'égalité des chances – Seine et Marne

Composition ou note de synthèse et propositions portant sur un sujet de droit public	
Concours externes	M. Philippe BUZZI Conseiller référendaire à la Cour des comptes
	M. Michel COME Administrateur territorial, Directeur du Crédit municipal de Nancy
	M. Gilles GUIHEUX Maître de conférences de droit public à l'université de Rennes 1
	M. Pierre LARROUMEC Président de chambre à la cour administrative d'appel de Bordeaux
	Mme Isabelle MULLER QUOY Maître de conférences HDR à l'université de Picardie
	M. Dominique POCREAU Administrateur territorial, Directeur de la médiathèque départementale de Meurthe et Moselle
	Mme Aurore RANÇON-MEYREL Directrice territoriale - Directrice des affaires juridiques, des assemblées et de l'achat public - Villeneuve-Saint-Georges
	M. Pascal TOUHARI Attaché principal, Directeur des affaires juridiques, de la commande publique et du patrimoine - Villeurbanne
	Mme Emma VERAN Adjointe au Maire de Cannes
Concours interne	M. Philippe BUZZI Conseiller référendaire à la Cour des comptes
	M. Michel COME Administrateur territorial, Directeur du Crédit municipal de Nancy
	Mme Coralie GARRAUD-URRUTY Sous-directrice des ressources - Direction familles et petite enfance Ville de Paris (75)
	M. Gilles GUIHEUX Maître de conférences de droit public à l'université de Rennes 1
	M. Philippe JACQUEMOIRE Directeur général des services - Saint Paul Lès Dax (40)
	M. Pierre LARROUMEC Président de chambre à la cour administrative d'appel de Bordeaux
	M. Dominique POCREAU Administrateur territorial, Directeur de la médiathèque départementale de Meurthe et Moselle
	Mme Aurore RANÇON-MEYREL Directrice territoriale, Directrice des affaires juridiques, des assemblées et de l'achat public - Villeneuve-Saint-Georges

	M. Pascal TOUHARI Attaché principal, Directeur des affaires juridiques, de la commande publique et du patrimoine - Villeurbanne
Troisième concours	M. Michel COME Administrateur territorial, Directeur du Crédit municipal de Nancy
	M. Dominique POCREAU Administrateur territorial, Directeur de la médiathèque départementale de Meurthe et Moselle

Note de synthèse et propositions OGCT	
Valorisation de l'expérience professionnelle (résolution d'un cas)	
Concours externes	M. Alexis BARON Administrateur territorial hors classe, Directeur général adjoint des services au conseil départemental de l'Isère
	M. Patrick BRENNER Administrateur territorial hors classe Région Ile de France et expert auprès de la Commission européenne
	Alexandra CHOCHOY Directrice générale des services - Ville de Bourges et Agglomération de Bourges
	Mme Anne COLLIN Administratrice territoriale hors classe Directrice des ressources humaines et de l'enseignement au conseil départemental de la Mayenne
	M. Jérôme DEZOBRY Administrateur territorial, Président du Directoire de la Société du Canal Seine-Nord Europe
	Mme Sandrine GALLAIS Formatrice, Caen
	Mme Delphine JOLY Directrice générale des services Commune et Eurométropole de Strasbourg
	M. Alain LE BRIS Premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Occitanie
	Mme Sylvie MAKARENKO Administratrice territoriale, chargée de mission auprès du directeur général des services au conseil départemental de la Creuse
	Mme Véronique MATHIAS Ingénieure générale
	M. Alain OSMONT Magistrat honoraire - Cour d'appel de Caen
	M. Jean-François PONS Administrateur territorial, Conseil départemental de la Haute-Marne
	M. Simon BACIK Administrateur territorial, Secrétaire général du conseil départemental de Seine et Marne
	Mme DESMARAIS Carole Ingénieure en chef territoriale, Région Occitanie

Concours interne	M. Domitien DÉTRIE Administrateur territorial hors classe, Directeur général de l'agence des Pyrénées
	Mme GIRARDOT Lénie Administratrice territoriale hors classe Directrice générale des services de Lorient Agglomération
	Mme Cécile GROS Directrice générale adjointe à l'aménagement Département de Saône et Loire
	Mme Sylvie MAKARENKO Administratrice territoriale, chargée de mission auprès du directeur général des services au conseil départemental de la Creuse
	M. Alain OSMONT Magistrat honoraire - Cour d'appel de Caen
	M. Jean-François PONS Administrateur territorial, Conseil départemental de la Haute-Marne
Troisième concours	M. Jérôme DEZOBRY Administrateur territorial, Président du Directoire de la Société du Canal Seine-Nord Europe
	M. Mathieu LHERITEAU Administrateur général, Directeur général des services de la communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys

Composition sur une question de la société contemporaine	
Concours externes	M. Patrick BRENNER Administrateur territorial hors classe Région Ile de France et expert auprès de la Commission européenne
	M. Vincent CROSNIER DE BRIANT Premier conseiller à la chambre régionale et territoriale des comptes d'Ile de France
	M. Julien DION Administrateur territorial - Directeur général adjoint - La Rochelle
	Mme GALLAIS Sandrine Formatrice, Caen
	M. Jacques HENRI-ROBERT Administrateur de l'Institut des hautes études sur le justice (Ecole nationale de la magistrature)
	M. François LANGLOIS Administrateur général, ancien directeur général des services, commune de Grenoble
	M. Mathieu LHERITEAU Administrateur général, Directeur général des services de la Communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys
	M. Rémi MATHIS Conservateur des bibliothèques Directeur adjoint de la bibliothèque de l'école nationale des chartres
	M. Laurent SCHLERET Administrateur territorial - Conseil départemental du Val d'Oise
	M. Richard SIORAK Maître de conf. HC, En retraite - Université de Grenoble-Alpes
	M. Thomas COLLIN Administrateur territorial hors classe, Directeur général des

Concours interne	services de la commune de Vernon et de Seine Normandie agglomération
	M. Vincent CROSNIER DE BRIANT Premier conseiller à la chambre régionale et territoriale des comptes d'Ile de France
	M. Christophe DUBOIS Conservateur du patrimoine Directeur des bibliothèques du département de la Vendée
	M. Jacques HENRI-ROBERT Administrateur de l'Institut des hautes études sur la justice (Ecole nationale de la magistrature)
	M. François LANGLOIS Administrateur général, ancien directeur général des services, commune de Grenoble
Concours interne	Mme Isabelle RINDZUNSKI Conservatrice de bibliothèques Directrice de la médiathèque Edmond Rostand - Paris
	M. Johan THEURET Administrateur territorial - Rennes Métropole
	M. Laurent SCHLERET Administrateur territorial, Conseil départemental du Val d'Oise
	Mme Nadège BAPTISTA Préfète déléguée à l'égalité des chances – Seine et Marne
Troisième concours	M. Didier OSTRÉ Directeur général des services - Marseille

Finances publiques : Réponses synthétiques à des questions courtes	
Concours externes	M. Sébastien AVISSE Administrateur territorial, Directeur adjoint des finances - Roubaix
	M. Vincent CROSNIER DE BRIANT Premier conseiller à la chambre régionale et territoriale des comptes d'Ile de France
	Mme Sandra DE PINHO Administratrice territoriale hors classe Directrice qualité et performance à la région Hauts de France
	M. Pascal FORTOUL Administrateur territorial, Directeur général des services de la Communauté d'agglomération du Pays voironnais en retraite
	M. Jean-François GIUNTI Administrateur territorial - Directeur des personnes âgées et handicapées. Département des Côtes d'Armor
	M. Alain LE BRIS Administrateur territorial Premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Occitanie
	Mme Sylvie MAKARENKO Administratrice territoriale - Première conseillère - Magistrate financière. Chambre régionale des comptes Grand Est
	M. Bruno OLLIER Administrateur territorial général, Directeur général délégué au conseil départemental de la Haute-Garonne
	M. Guilhem PELLET Administrateur territorial, Directeur général des services de la Communauté d'agglomération Val Parisis

Concours externes	M. Christophe QUINTELIER Administrateur territorial - Directeur général des services Communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane
	Mme Aurore RANÇON MEYREL Directrice territoriale - Chargée des affaires juridiques Chennevières sur Marne
	M. Louis-Antoine SOUCHET Administrateur, Directeur Pays, Agence Française de développement à Paris
Concours interne	M. Cyrille ADELE Administrateur territorial - Directeur des affaires administratives et financières. Bordeaux Métropole
	Mme Sandra DE PINHO Administratrice territoriale hors classe Directrice qualité et performance à la région Hauts de France
	M. Pascal FORTOUL Administrateur territorial, Directeur général des services de la Communauté d'agglomération du Pays voironnais en retraite
	M. Guilhem PELLET Administrateur territorial, Directeur général des services de la Communauté d'agglomération Val Parisis
	M. Sébastien SIMOES Administrateur civil hors classe. Adjoint au sous-directeur des finances locales et de l'action économique. Direction générale des collectivités locales. Paris
	M. Louis-Antoine SOUCHET Administrateur, Directeur Pays, Agence Française de développement à Paris
	M. Johan THEURET Administrateur territorial - Rennes Métropole
Troisième concours	M. Sébastien AVISSE Administrateur territorial, Directeur adjoint des finances, commune de Roubaix
	M. Marin BOURGADE Administrateur territorial - Directeur des finances Région Hauts de France

III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

	INTERNE	EXTERNE	TROISIÈME CONCOURS
Questions sociales	M. Jacques HENRI-ROBERT Administrateur de l'Institut des hautes études sur la justice (École nationale de la magistrature)		
	M. Guy CARRIEU Administrateur territorial, directeur général des services du conseil départemental de la Marne	M. Jean-Robert JOURDAN Administrateur territorial général au Ministère des solidarités et de la santé. Paris	
Union européenne	M. Patrick BRENNER Administrateur territorial au Conseil régional d'Ile de France et expert auprès de la Commission européenne		
	Mme Danielle ROJAS Enseignante-chercheuse contractuelle Faculté de droit de Cergy Paris Université	M. Damien THIERRY Maître de conférences en droit public à l'université de Tours	
Droit et gestion des collectivités locales	Mme Nelly FERREIRA Maître de conférences en droit public à l'université de Cergy- Pontoise	M. François LANGLOIS Administrateur général Ancien directeur général des services Grenoble	
	M. Jean-Robert JOURDAN Administrateur territorial général au Ministère des solidarités et de la santé, Paris	M. Gilles GUIHEUX Maître de conférences en droit public à l'université Rennes 1	
Anglais	Mme Faouzia BENDERDOUCHE Maître de conférences en anglais à l'université Paris VI Pierre et Marie Curie		
	Mme Céline LETONDAL Professeure agrégée – Lycée Hoche à Versailles		
Allemand	Mme Margarete STURM FOUCAULT Maître de conférences, chargée de mission au Pôle égalité des chances et diversité à l'IEP de Paris		
	Mme Eva LACROIX Maître de conférences à Sorbonne Université		
Espagnol	Mme Cecilia LOYAU Professeure d'espagnol, Boves	Mme Alcira MAUCLAIR-LOPEZ Professeure certifiée d'espagnol Chambray les Tours	
	Mme Maria Paula KLEIN Professeure agrégée et ATER à l'université de Paris Est Créteil		

	INTERNE	EXTERNE	TROISIÈME CONCOURS
Arabe moderne		M. Claude CAMILLY Enseignant d'arabe à Sciences Po Paris	
		M. Mimoun NOURI Maître de conférences à l'université Paris VIII et Sciences Po Paris (en retraite)	
Italien		Mme Sabina CASSANELLI-MODUGNO Professeure à l'institut d'études politiques de Paris	
		Mme Norma ROMANELLI Professeure d'italien et responsable de formation à la Chambre de commerce italienne pour la France	

IV. RAPPORT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DU JURY

Le jury tient en préalable à souligner la très grande qualité du travail réalisé par toute l'équipe de Madame CATTO : toutes les personnes avec qui nous avons travaillé pendant la durée de ce jury ont été d'un très grand professionnalisme ; nous avons rencontré des personnes efficaces, à l'écoute, disponibles, souriantes et très dévouées même les soirées ou nous avons terminé très tard.

Nous avons eu un travail qui a été très largement facilité grâce à eux.

Mille mercis à Stéphanie, Lydie, Laurent, Nadège.

Nous avons aussi grandement apprécié la bienveillance et la présence rassurante des personnes qui surveillaient et accompagnaient les candidats. Elles ont largement contribué à ce que les candidats se trouvent dans de bonnes conditions.

Le rapport a été réalisé en trois parties correspondant aux voies d'accès interne, externes et troisième concours.

LE CONCOURS INTERNE

1/ Le dossier des candidats internes

Le jury conseille de bien valoriser les expériences territoriales et l'intérêt pour la chose publique locale.

Il est intéressant de donner quelques informations plus personnelles liées à la volonté de réussir l'INET et montrer que vous avez vu que l'INET était une nouvelle étape/ strate dans le déroulé de carrière.

2/ Les 10 minutes de présentation des candidats internes

Beaucoup de présentations étaient très normées et se ressemblaient ; trop souvent organisées en 2 parties : Formation / parcours puis Motivations / nouveau projet professionnel. N'oubliez pas que les motivations pour le concours interne sont intéressantes et peuvent très largement susciter l'intérêt du jury et donc des questions pour la suite de l'épreuve.

Au concours interne la présentation des candidats ne met pas assez en relief la relation qu'ont les candidats avec les Collectivités Territoriales. Et lorsque celle-ci s'exprime, elle reste circonscrite au service dans lequel le/la candidat.e exerce. Il y a un manque d'ouverture sur ce qu'est la Fonction publique territoriale.

Pour éviter les présentations uniformes et sans relief, ce serait bien :

- D'apporter une attention particulière au souhait d'évolution et de changement et le motiver
- De personnaliser et valoriser les expériences professionnelles actuelles et ce qu'elles ont amené aux candidats tant en matière de savoir être et de savoir-faire.

3/ La mise en situation professionnelle collective des candidats internes

La mise en situation est parfois surjouée ; or c'est aussi dans la contradiction que se révèle la capacité à construire la dynamique d'équipe. Il y a eu une seule mise en situation avec le tutoiement et c'est quand même plus réaliste.

Le jury observe le jeu de rôle et la capacité à se projeter dans une fonction. Pour autant il faut quand même que les candidats amènent des connaissances ou des apports méthodologiques en lien avec la question de départ ! Il faut que le groupe puisse susciter une forme d'intérêt. Il ne faut pas que le jury ait le sentiment que l'exercice n'est pas abouti et se conclut par l'organisation d'une autre réunion.

Le jury a regardé la capacité à gérer une situation : leader, manager, simple participant ; il a aussi évalué les capacités à critiquer et à s'auto critiquer ; il a enfin été sensible aux candidats qui étaient aidants et pertinents.

Lors du retour d'expérience de la mise en situation professionnelle collective, les questions portent principalement sur :

- Auto-critique
- Auto-analyse
- Lucidité vis-à-vis de la prestation des candidats mais aussi des autres
- Savoir être
- Capacité d'analyse de la dynamique des petits groupes
- Prise en compte de la demande des élus

Les candidats sont très policés et l'appréciation de leurs relations aux autres candidats est souvent neutre. Les candidats ont l'impression qu'apporter une observation critique sur les autres peut être pénalisant. Et en ne le faisant pas, le jury a du mal à apprécier la capacité du candidat à analyser les relations.

4/ L'entretien avec le jury

Le jury déplore un certain manque de spontanéité. En moyenne 50 à 70 questions ont été posées dont beaucoup étaient des questions d'actualité, de société et nous avons posé quelques questions de connaissances générales de collectivités territoriales.

Sur cette partie également, nous avons constaté que des candidats ont peiné à exposer leur point de vue. La nuance marque une capacité à réfléchir. Toutefois, sur certaines questions, le jury attendait une prise de position. Les candidats ne prennent pas de risques dans les réponses. On reste dans du politiquement correct. Une qualité dans certains cas mais qui ne permet pas de préjuger de la capacité du candidat à trancher lorsqu'il faut prendre des décisions ou aider les élus à le faire.

5/ Quelques conseils : les attentes du jury

Le jury est composé en grande partie de fonctionnaires en poste et donc le vécu et le prisme professionnel est important.

Les candidats ne sont peut-être pas assez curieux sur le parcours des membres du jury.

Le jury conseille aux candidats d'être plus au fait de l'actualité des collectivités locales ; de prendre connaissance du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux ; de bien analyser la question de la MSPC avant de lancer l'échange ; de bien appréhender la relation avec les élus (exemple sur la demande de recrutement) tout comme le positionnement sur des emplois fonctionnels.

Le jury a aussi noté un manque de diversité parmi les candidats et il s'interroge sur ce qui pourrait susciter une plus grande envie chez les candidats d'intégrer la FPT ; peut-être qu'il conviendrait de les entendre sur l'attractivité et leurs représentations de la FPT.

LES CONCOURS EXTERNES

1/ Le dossier des candidats externes

Le jury est attentif à ce que les candidats maîtrisent ce qui est avancé dans le dossier : attention, on ne peut pas évoquer des expériences sans appréhender les sujets afférents...

Il est conseillé de valoriser en premier lieu les expériences territoriales. De nombreux candidats présentaient aussi l'INSP et avaient tendance à valoriser les expériences en administration centrale. Plus largement, il faut davantage parler des territoires et des collectivités, et mettre en avant l'intérêt pour la chose publique locale.

2/ Les 10 minutes de présentation des candidats externes

Évitez de réciter un texte qui paraît appris par cœur et trop souvent organisé de la même façon en 3 parties : Formation / Expérience /Projet professionnel

Veillez à être cohérent : vous ne pouvez pas dire que vous voulez faire carrière dans le social et ne pas connaître l'échelon départemental et ses compétences...

N'hésitez pas à amener de l'humanité et de la spontanéité dans vos réponses ; personnalisez davantage votre propos, tout en le liant à votre projet professionnel

A noter un « dress-code » identique qui interroge.

3/La mise en situation professionnelle collective

A l'exception d'un seul groupe, tous les groupes ont employé le vouvoiement. Or, le tutoiement au sein d'une équipe est quand même plus réaliste ; cela n'a pas choqué le jury et répondait même au souhait de mise en situation et de « jeux d'acteur »

Même si certains réflexes sont attendus (réflexes méthodologiques, connaissance de l'univers territorial, présence des élus, etc.), on ne juge pas vraiment du fond, de ce qui est dit mais du jeu de rôle et de la capacité à se projeter dans une fonction. On est attentif à évaluer la capacité des candidats à gérer une situation et à se positionner en cohérence avec la fonction qui leur est attribuée.

On évalue aussi les capacités à l'analyse critique de la dynamique de groupe et du résultat produit.

Pour la mise en situation, il faut que les candidats soient conscients que c'est important pour le jury de voir une dynamique de groupe, quelle qu'elle soit, plutôt qu'un jeu de rôles mal interprété...

S'agissant du retour d'expérience de la mise en situation lors de l'entretien, les questions du jury ont principalement porté sur l'auto-critique du candidat, une analyse critique de la dynamique de groupe (interactions avec les candidats, performance du groupe, points de faiblesse, etc.).

4/ L'entretien avec le jury

Il faut être synthétique, ce qui suppose d'éviter la paraphrase interminable, mais aussi l'usage de poncifs ou des réponses bien trop succinctes !

Nous avons regretté parfois un manque de réflexion, d'analyse personnelle, de nuance.

Le jury a posé en moyenne 40 à 60 questions dont beaucoup étaient des questions d'actualité, de société de culture générale ; puis des questions de connaissance générale des collectivités territoriales. Les questions techniques étaient moins nombreuses afin d'éviter de faire double emploi avec les épreuves orales techniques.

5/ Quelques conseils : les attentes du jury

Dans le jury, 1/3 des membres sont élus locaux. Or la relation élus / fonctionnaires est quand même un sujet peu compris des candidats ou un sujet sur lequel les candidats ne sont pas tous très à l'aise. Nous avons eu très souvent des visions un peu « hors sol » de la relation avec les élus. Attention, un administrateur territorial est souvent en relation très étroite avec les élus.

Le jury a regretté des connaissances très lacunaires de l'échelon départemental et des candidats peu au fait de l'actualité territoriale.

Une certaine méconnaissance du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux et plus globalement du droit de la fonction publique.

Pour les mises en situation professionnelles managériales, on sent les candidats démunis, qui ne raisonnent pas vraiment. Or, les raisonnements attendus relevaient majoritairement du bon sens.

LE TROISIEME CONCOURS

1/ Le dossier des candidats du troisième concours

La valorisation des parcours est peu faite dans les dossiers généralement notamment en lien avec le projet professionnel souhaité. Les candidats gagneraient à mieux valoriser les expériences professionnelles et à développer un argumentaire pour comprendre le cheminement vers la Fonction publique territoriale.

2/ Les 10 minutes de présentation des candidats

La présentation doit faire le lien avec leur projet professionnel, avec l'INET et peut être insister sur cette partie-là dans la présentation.

3/ La mise en situation professionnelle collective

L'exercice semble un peu plus compliqué pour ce public ; le jury a perçu un résultat comme assez scolaire ou peut être très éloigné du quotidien professionnel actuel. Cette épreuve pourrait être vue comme mettant en avant des comportements professionnels déjà acquis.

Des candidats du 3^{ème} concours ont manqué de lecture panoramique de la FPT et des dynamiques d'équipes et de culture de l'environnement territorial.

Les candidats restent très policés et l'appréciation de leurs relations aux autres candidats est souvent neutre. Les candidats ont l'impression qu'apporter une observation critique sur les autres peut être pénalisant. Et en ne le faisant pas, le jury a du mal à apprécier la capacité du candidat à analyser les relations.

4/ L'entretien avec le jury

Lors de cette épreuve, le manque de connaissances sur la FPT ou des sujets d'actualité se traduit souvent par des réponses trop longues ou une recherche de raisonnement très confuse.

5/ Les attentes du jury

Certains candidats n'avaient pas une connaissance assez étendue des collectivités. Il nous a semblé que le « vernis » culture générale des collectivités locales était très superficiel pour quelques candidats ; problème de niveau ?

Le jury conseille d'être plus au fait de l'actualité locale et territoriale ; de connaître le cadre d'emplois des administrateurs territoriaux. Le jury a regretté des motivations parfois peu claires.

La relation avec les élus a été parfois une découverte pour certains candidats du 3^{ème} concours.

Sur les trois voies, Le jury a rencontré des candidats motivés mais qui n'ont pas tous réussi à montrer un réel engagement pour la « chose publique locale », ce qui correspond à une exigence minimum pour un tel concours.

Le jury a eu le sentiment trop souvent d'avoir affaire à des « bêtes de concours » qui en passent plusieurs en même temps sans se poser la question des emplois correspondant au concours de recrutement qu'ils présentent. C'est dommage.

Le jury souhaite insister sur le fait qu'il a été sensible

- **aux questions d'éthique,**
- **au savoir être des candidats qui a été un paramètre auquel il a porté grand intérêt,**
- **à l'usage de l'humour, qui a été un trait important,**
- **à la capacité du candidat à s'adapter dans des situations diverses,**
- **à la bienveillance des candidats entre eux,**
- **à l'originalité des réponses et des intérêts des candidats,**

Quelques exemples des questions posées

Ci-après une liste non-exhaustive des questions posées aux candidats.

- 1) Culture générale et actualité
 - Que vous inspire la phrase de Pierre Mendès France : « Gouverner, c'est choisir » ?
 - Citez une personnalité publique qui vous inspire.
 - Pour ou contre le boycott de la coupe du monde de football ?
 - Dernier film au cinéma (variantes : série télévisée ; livre) ?
 - Quelle est la personnalité qui vous paraît injustement controversée ?
 - Que pensez-vous de la cancel culture ?
 - Que pensez-vous des réseaux sociaux ?
 - Que pensez-vous des urinoirs féminins ?

- 2) Connaissances techniques et connaissances de l'environnement territorial
- Loi sur la protection de l'enfance de février 2022
 - Conditions d'exercice du droit de retrait
 - Quels sont les facteurs/paramètres pouvant perturber la relation Maire/Préfet ?
 - Elaboration du budget au sein d'une métropole (variantes : commune ; département).
 - Qu'est-ce qu'un bon/mauvais élu local ?
 - Qui porte l'image de la collectivité ? L'image pourrait-elle être un mirage ?
 - Quels sont les ingrédients nécessaires pour bien-vivre dans une ville ?
 - « On naît, on vit et on meurt dans les bras de l'administration », que vous inspire cette phrase ?
 - Que pensez-vous du redécoupage des régions, issue de la loi NOTRe ?
 - Qu'est-ce que la péréquation ? Quelle différence entre la péréquation verticale et horizontale ?
 - Quelles sont les compétences obligatoires du département ?
 - Quel est le montant du RSA ?
 - Quelles sont les missions d'un CCAS ?
- 3) Personnalité et motivation du candidat
- Comment réagissez-vous lorsque vous n'arrivez pas à convaincre ?
 - Quelle réaction lorsque vous ne vous sentez pas écouté ?
 - Comment gérez-vous la prise de risque ?
 - Qu'est-ce qui vous enthousiasme, qu'est-ce qui vous révolte ?
 - Acceptez-vous la critique ?
 - Pour vous, qu'est-ce qu'un bon leader ?
 - Projections premier poste (poste occupé, strate territoriale) ; mobilité géographique.
 - Qu'est-ce qui pourrait vous fragiliser dans la sphère professionnelle ?
 - Vous êtes plutôt Lucky Luke, Tintin ou One Piece ?
- Comment se déroule la scolarité à l'INET ? Quels grades composent le cadre d'emplois des administrateurs territoriaux ?
- 4) Retour d'expérience de la mise en situation professionnelle collective
- Points forts/points faibles de la prestation du candidat.
 - Vous n'avez pas évoqué les élus dans vos interventions, qu'est-ce que cela dit de vous ?
 - Prestation des collègues à analyser.
 - Qui a pris le lead ? Quelle différence faites-vous entre un leader et un animateur ?
 - Quel poste auriez-vous souhaité occuper ?
 - Que pourraient dire vos collègues sur votre prestation ?
 - Est-ce que vous vous êtes senti écouté ?
 - Quelle était la meilleure prestation ?
 - Quelle a été votre plus-value dans la prestation ?

Virginie PAQUIEN

V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTRICES ET CORRECTEURS

1) Concours externes

✚ Composition portant sur un sujet d'économie :

Faut-il renoncer à la croissance ?

Globalement, le niveau des copies est correct. Les plus faibles d'entre elles ont manqué d'expertise économique et se sont orientées davantage vers des réflexions de l'ordre de la culture générale. On a souvent retrouvé une analyse du sujet du type « comment éviter la décroissance (partie I) » et « développer la croissance verte (partie II) ». Peu de candidats ont raisonné en fonction des mécanismes de la théorie économique sur la question « faut-il encore la croissance », lorsque les gouvernements font une politique délibérée de ralentissement de la croissance. De même, la stagflation est abordée sans l'analyse des conséquences économiques (chômage, inflation, baisse de l'investissement...)

Le sujet a été sélectif et a permis de rapidement distinguer les candidats qui avaient compris le sujet de ceux qui ont eu des difficultés à le reformuler et établir une thèse argumentée. Il fallait appliquer un raisonnement économique, des théories de Keynes aux monétaristes. Il y avait bien des ouvertures possibles sur les mécanismes économiques et les conséquences.

Il ne faut pas hésiter à vraiment conclure en donnant une vision et une réponse personnelles. Par ailleurs, il convient de prendre le temps de structurer le plan associé à la mise en question du sujet, d'illustrer au maximum l'argumentation avec les références « classiques » attendues mais s'autoriser aussi un peu d'originalité pour « accrocher » le correcteur.

✚ Composition portant sur un sujet de droit public :

La continuité du service public dans les collectivités territoriales.

L'ensemble est plutôt homogène avec beaucoup de copies qui se ressemblent, tant sur le plan que sur le contenu. Les meilleures d'entre elles sont celles qui ont su ouvrir le sujet à d'autres perspectives que le droit de grève en parlant de la continuité territoriale, des contrats, de la dématérialisation.

Afin de réussir l'épreuve, il convient de se relire, faire apparaître le plan clairement, ne pas confondre réflexion et opinion ressentie en d'autres termes, analyser le débat public sur une question en privilégiant l'objectivité.

Il faut également, bien sûr, suivre l'actualité et être en capacité de relier théorie et pratique. Et enfin, il est toujours apprécié une approche propositionnelle et/ou prospective.

✚ Note de synthèse et de propositions sur un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale :

Les enjeux de développement d'une politique de l'habitat et du logement au sein d'un département.

Une majorité de copies présentent des faiblesses ou des maladresses rédactionnelles. La compréhension du sujet a été très variable car bon nombre de candidats maîtrisent incomplètement les champs de compétences des départements et des collectivités du bloc communal, en particulier le rôle des EPCI en matière d'habitat et de logement.

Peu de copies présentent une deuxième partie de bon niveau, positionnent correctement le candidat en tant que DGA du pôle médico-social, et enfin, proposent d'autres exemples que ceux présents dans le dossier.

Il a été remarqué quelques évocations pertinentes sur l'articulation aides aux personnes et aides à la valorisation de l'habitat et, une assez bonne analyse des enjeux (notamment climatiques) liés à l'habitat et le logement.

Le sujet nécessitait une bonne maîtrise des acteurs intervenant dans le domaine de l'habitat et du logement, ainsi qu'une capacité à différencier ce qui relève de documents de planification et des dispositifs opérationnels.

Les candidats doivent être attentifs à la rédaction du sujet, à la position supposée du rédacteur de la note et à faire preuve d'apports personnels dans la partie propositions.

La qualité rédactionnelle et la clarté du plan sont essentielles ; savoir hiérarchiser les éléments du dossier à synthétiser, ne pas chercher à en faire une restitution exhaustive contribuent à maîtriser les écueils de l'épreuve et gérer le temps imparti.

Un devoir concis et bien construit, traduisant une bonne compréhension du sujet posé, avec un fil conducteur cohérent, ainsi qu'une mise en perspective suffisamment argumentée des enjeux contribuent à une bonne appréciation générale de l'épreuve.

Composition portant sur une question de la société contemporaine :

« On devrait construire les villes à la campagne ». Avec les crises actuelles (sanitaire, climatique, internationale...), cette citation d'Alphonse Allais (1854-1905) est-elle d'actualité ?

Le sujet était volontairement peu discriminant : tous les candidats pouvaient proposer des éléments de traitement. Cela dit, beaucoup ont pris la « boutade » proposée dans le sujet au 1^{er} degré... Dès lors, les réponses ne pouvaient pas être très appropriées.

Il favorisait une multiplicité d'approches du fait de son caractère générique et imprécis.

Beaucoup de candidats ont abordé le sujet par le prisme institutionnel sans prendre en compte l'importance des acteurs économiques ou des citoyens. Ils ont eu tendance à créer des clivages, des oppositions plutôt qu'à chercher des points de convergence et à radicaliser leurs propos avec des assertions péremptoires manquant de nuance et de subtilité.

De plus, il a été noté une multiplication des « clichés » à la fois sur les villes et sur les campagnes.

Il n'était pas nécessaire de remonter à la préhistoire pour parler des villes et des campagnes. Par contre, montrer le déclin des campagnes au profit de la construction des villes au cours du XX^{ème} siècle en parallèle de la croissance urbaine qui a atteint parfois des excès faisait partie du sujet.

Les conditions d'une évolution, voire d'un retour vers les campagnes ont rarement été analysées du point de vue des services publics et des transports publics.

De nombreuses copies ont fait étalage de citations d'auteurs, d'ouvrages, ce qui est très bien mais parfois les auteurs cités sont surprenants, par leur époque (il n'y a pas que Balzac et Zola qui ont parlé de la société française) ou par leur engagement (Barrès, Céline, Girardet, Pétain sont très engagés...). Il existe des auteurs contemporains qui mériteraient d'être cités. Enfin, si l'ont fait référence à un auteur, il faut éviter les contresens qui donnent l'impression que les ouvrages n'ont pas été lus.

Afin d'aiguiller les candidats, il est rappelé quelques bonnes pratiques :

- Bien lire le sujet pour en analyser les termes, faire un plan construit tout au long du devoir,
- S'efforcer d'avoir une écriture lisible et prendre le temps de relire pour éviter les fautes grossières,
- S'attacher à traiter le sujet sous tous ses aspects ou bien justifier dans l'introduction le choix qui est fait,
- Bien choisir ses citations pour qu'elles montrent une culture contemporaine, un ancrage historique et un suivi de l'actualité,
- Ne pas hésiter à sortir des sentiers battus, des manuels et préparations très classiques pour exprimer une personnalité, des opinions personnelles qui sont toutes respectables dès lors qu'elles sont argumentées avec précision et intelligence,
- Eviter les affirmations trop radicales et rechercher à faire converger les analyses plutôt qu'à opposer des points de vue,
- Essayer d'approfondir les sujets par une approche territoriale et par des analyses locales autant que possible.

🚩 **Finances publiques : réponses synthétiques à des questions courtes**

Question 1 : Faut-il développer l'élaboration d'une évaluation climat budget (« budget vert ») dans les collectivités territoriales ? (7 points)

Question 2 : Expérimentation de la recentralisation du financement du RSA : quelles opportunités et quels risques pour les départements sur le plan financier ? (6 points)

Question 3 : Que pensez-vous de la réforme du régime de la responsabilité des gestionnaires publics prévue par la loi de finances 2022 ? (7 points)

La question 1, d'actualité, sur les budgets verts est censée être connue des candidats. Ils connaissent l'expérience de l'État en la matière mais moins celle des collectivités. L'approche est parfois trop générale sans véritable apport de connaissances. Cette question de réflexion générale permettait au candidat de mobiliser des connaissances personnelles tout en démontrant sa compréhension des enjeux d'aujourd'hui.

La question 2 sur le RSA est moins connue des candidats qui pour un bon nombre d'entre eux se sont limités à l'analyse des documents fournis. Elle aurait dû permettre d'appréhender les relations État/collectivités, et la question des transferts dans une approche macro.

La question 3 est complètement d'actualité, globalement connue des candidats (réforme des gestionnaires publics) et permettait d'élargir vers l'avenir de la relation ordonnateur/comptable et le rôle des CRC.

Les questions 1 et 3 ont été trop rarement traitées avec une perspective « territoriale » et opérationnelle, réduisant l'analyse à une vision centrale et théorique.

Globalement, il est attendu des réflexions et pas uniquement des analyses descriptives. Certaines copies se sont limitées à l'analyse des documents joints. L'apport de connaissances personnelles doit toutefois être choisi de manière opportune. Certains candidats veulent à tout prix placer leurs connaissances, même si elles ne sont pas appropriées à la démonstration. Cela rend l'exposé décousu et l'analyse peu fluide.

Par ailleurs, il est attendu du candidat un plan recherché et une capacité à formuler des propositions et à les illustrer de façon concrète et précise.

Enfin, les candidats, même externes, gagneraient à enrichir leur préparation d'échanges sur les grandes questions d'actualité financière avec des représentants des collectivités territoriales. Ils pourraient ainsi disposer d'une approche plus nuancée et opérationnelle.

2) Concours interne

✚ Note de synthèse portant sur un sujet d'économie :

Dans le contexte global actuel (sanitaire, géopolitique, économique et social), quel avenir pour les contrats de Cahors ?

Ce sujet permettait de faire le lien entre l'analyse économique à laquelle doit se plier tout candidat d'un concours de ce niveau d'une part, et les enjeux territoriaux d'autre part. Globalement, les copies étaient d'un niveau moyen. Certaines étaient très longues et très descriptives, de sorte que la méthodologie de la note de synthèse ne semblait pas maîtrisée. Un certain nombre de candidats ont parfois adopté soit un biais macroéconomique, soit un biais institutionnel et juridique, qui ne leur a pas permis de mettre en évidence des qualités d'analyse économique.

Il est nécessaire de travailler la méthode de la note de synthèse, prendre un recul analytique pour bien comprendre le dossier et non pas uniquement juxtaposer à la va-vite des éléments repris çà et là du dossier.

Il faut donc solliciter davantage les documents proposés afin de dresser une grille d'analyse de ces derniers. Chacun d'entre eux apporte un éclairage particulier sur le sujet. En effet, l'enjeu est de les mettre en cohérence. Cet effort d'organisation permet de préparer la seconde partie et d'organiser les propositions. Il faut surtout éviter de proposer un catalogue de mesures sans les mettre en perspective ni expliquer en quoi elles pourront permettre de répondre aux défaillances présentées dans la première partie.

Il semble, par ailleurs, essentiel de rappeler que le concours vise à recruter des fonctionnaires territoriaux et que, de ce fait, les enjeux spécifiques liés à l'environnement des collectivités territoriales doivent être absolument abordés.

✚ Note de synthèse portant sur un sujet de droit public :

Note de synthèse relative aux leviers dont une collectivité dispose pour mettre en œuvre une politique d'achat innovante.

En dehors de la maîtrise de la méthodologie de la note de synthèse et des références juridiques, il faut suivre l'actualité et être en capacité de relier théorie et pratique.

Il est également apprécié de « sortir du lot » notamment par une approche propositionnelle et/ou prospective.

✚ Épreuve de valorisation de l'expérience professionnelle :

Objectifs, démarche de travail et plan d'actions pour une réduction de l'absentéisme dans les services municipaux.

La thématique proposée autour de la mise en œuvre d'une démarche pour aboutir à une réduction de l'absentéisme constitue une réalité partagée au sein des collectivités locales. En

cela, les candidats internes ne pouvaient « découvrir » complètement le sujet. Qui plus est, la constitution du dossier fourni permettait de disposer d'une vision précise et étayée des enjeux. Il fallait conserver une hauteur de vue et donc appréhender le sujet comme un sujet d'organisation et de management et non une préoccupation technique.

Une grande partie des éléments à restituer, tant sur la partie relative à la note d'analyse que pour les propositions figurait dans le dossier. Une lecture sélective mais attentive permettait de structurer une problématique et de restituer cette réflexion de manière logique. Cette phase essentielle a été écourtée, visiblement, par bon nombre de candidats. Par ailleurs, les propositions devaient résolument se placer dans une logique d'aide à la décision, qui correspond au niveau d'exercice (DGA). De nombreux devoirs sont restés au stade descriptif et général.

Les « meilleures copies » ont fait preuve de clarté, de structuration de la problématique et de qualités rédactionnelles. Les enjeux généraux et les leviers permettant de réduire l'absentéisme y étaient correctement analysés et la deuxième partie proposait une démarche globale et un plan d'actions précis. Elles ont fait le lien entre objectifs (couverture des besoins), compétences du département et des autres acteurs et opérateurs locaux et nationaux, enjeux sociaux et enjeux liés aux difficultés de mise en œuvre de cette politique. De plus, elles ne se sont pas contentées d'une énumération d'actions possibles, mais ont pris appui sur un travail d'analyse des besoins permettant d'éclairer les arbitrages à venir. Les propositions s'appuyaient alors sur un volet programmatique actualisé, des actions nouvelles. Ces meilleures copies permettaient alors de préparer les échanges avec les élus de manière très efficace.

A l'inverse, les copies qui n'ont pas obtenu de bons résultats n'ont pas suffisamment pris appui sur le dossier et les problématiques proposées étaient souvent déséquilibrées ; la stratégie, les objectifs et les actions à déployer n'étaient pas suffisamment précis et opérationnels

Globalement, une majorité de copies se sont contentées de travailler la synthèse du dossier sans proposer des actions à mettre en œuvre en réponse à la mise en situation.

Concernant l'introduction, elle doit être travaillée avec une mise en perspective du sujet, s'agissant d'une problématique qui intéresse des usagers toujours plus nombreux, mettant en relation bon nombre d'acteurs, locaux et nationaux. A cette occasion, l'éclairage par les compétences sociales du département pouvait également souligner l'intérêt pour la collectivité de se saisir de ces dispositifs.

Enfin, une grande proportion de candidats a rencontré les mêmes écueils :

- Le manque d'exemples et d'illustrations en appui des affirmations et des propositions, ce qui révèle une insuffisante exploitation des documents ou alors, ce qui semble parfois les cas, une certaine suffisance associée à un ton péremptoire et directif dans l'affirmation des idées pourtant destinées à l'arbitrage municipal,
- Une utilisation exagérée d'un style télégraphique ou d'une présentation sous forme de listes voire de tableau, parfois à la limite de ce qui peut être appelée une rédaction car cela remplace l'argumentation même synthétique,
- Une insuffisance à identifier et restituer les marqueurs de la commande (ici les agents des services à la population communale) au profit d'une argumentation trop générale et juridique souvent désincarnée alors même qu'une démarche accompagnante est attendue.

Composition portant sur une question de la société contemporaine :

« On devrait construire les villes à la campagne ». Avec les crises actuelles (sanitaire, climatique, internationale...), cette citation d'Alphonse Allais (1854-1905) est-elle d'actualité ?

Parfaitement adapté à cette épreuve, le sujet, clair et précis, était formulé de manière à cerner rapidement le périmètre de l'exposé. A priori, la personne et l'œuvre d'Alphonse Allais sont inconnues des candidats qui n'ont perçu ni l'ironie ni l'humour de la citation dans son contexte historique.

Le niveau général des candidats a été moyen. Il était attendu un traitement rigoureux, alliant des connaissances de culture générale (sociologie, littérature, écologie politique...) à l'expertise des candidats, notamment sur le rôle croisé de l'État et des collectivités territoriales sur l'aménagement du territoire (cadre juridique, administratif et technique).

La majorité des copies comprenait des références et illustrations présentées en prépa-concours, sans qu'elles soient lues ou assimilées.

Il est fortement recommandé de lire les œuvres et d'élargir la sélection bibliographique des thèmes travaillés.

Enfin, l'épreuve nécessite un travail rigoureux pour améliorer les écrits professionnels (orthographe, vocabulaire et syntaxe).

Finances publiques : réponses synthétiques à des questions courtes

Question 1 : **Le contrôle budgétaire des actes des collectivités territoriales**
(6 points)

Question 2 : **Les délais globaux de paiement des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux** (6 points)

Question 3 : **La réforme de la taxe d'habitation : quelles conséquences pour les collectivités territoriales ?** (8 points)

Dans l'ensemble, les sujets semblent mieux maîtrisés que les années précédentes et les copies sont d'un meilleur niveau.

Les candidats ont mobilisé des connaissances personnelles et ont bien problématisé leur analyse, même si elle demeure partielle. On peut noter également dans certaines copies un effort de réflexion intéressant et, généralement, une bonne gestion du temps.

Pour la question 1, les candidats ont eu du mal à aborder ce sujet de cours, très classique, dont la problématique n'apparaît pas de manière évidente et dont le champ est assez limité. Du coup, quasiment toutes les copies ont eu des difficultés à dégager une problématique, et ont dû élargir le sujet. Par ailleurs, on a pu constater très souvent d'une part, une vraie confusion entre contrôle budgétaire et contrôle comptable, et d'autre part, l'omission du rôle du Préfet.

La question 2, pourtant facile, a fait l'objet d'analyses très générales et très peu de copies ont été capables de mobiliser des connaissances. Un grand nombre d'entre elles ne citent pas le DGP de 30 jours et ne connaissent pas le détail des 20 jours pour l'ordonnateur. Ce qui a pour conséquence le fait que de nombreux candidats n'abordent pas le rôle du comptable dans le DGP.

La question 3, déjà très largement abordée, a été mieux traitée. Elle a été travaillée dans les révisions et les réponses sont assez standardisées. Peu de réponses se sont démarquées sur le sujet et les connaissances mobilisées ont manqué de précisions.

Pour finir et pour apporter un éclairage aux candidats, il est mis en avant certains points :

- Il n'est pas nécessaire de rappeler ce que sont les collectivités locales ; plusieurs copies ont énuméré les différentes collectivités en introduction. A ce niveau de concours, il est supposé que les candidats les connaissent et surtout dans le cadre du concours interne.

- Attention à la problématique : il est attendu du candidat une bonne problématique (de nombreuses copies restent trop descriptives).
- Pour étayer une idée, il ne faut pas hésiter à apporter des illustrations concrètes et précises ou à faire référence à sa pratique professionnelle. Cela apporte beaucoup de crédit à la démonstration et permet d'éviter les généralités.
- L'apport de connaissances est souvent négligé dans les copies du concours interne. Cela reste pourtant un élément essentiel. De plus certaines d'entre elles, de base, sont a priori inconnues des candidats : ne pas connaître le rôle du Préfet dans le contrôle budgétaire ou le délai global de paiement réglementaire quand on travaille dans une collectivité pose question.
- Il est attendu des candidats internes, encore plus que des candidats externes, qu'ils soient force de propositions. Quand le candidat se retrouve « sec » sur des propositions techniques, il faut se rabattre sur des propositions d'ordre méthodologique afin d'éclairer la mise en œuvre.
- Enfin, une attention particulière doit être portée sur le fait d'éviter les approximations, certaines sont difficilement acceptables pour un concours interne.

3) Troisième concours

🚩 Note de synthèse portant sur un sujet d'économie :

Développement économique local et changement climatique.

Le sujet n'a pas déstabilisé les candidats même si certains ne l'ont pas toujours traité comme un sujet d'économie mais davantage comme un sujet de société contemporaine.

Au-delà de la seule restitution du contenu du dossier, il faut apporter un soin particulier à la rédaction et à la structuration des propositions d'actions.

🚩 Note de synthèse portant sur un sujet de droit public :

Mise en place d'une police intercommunale.

De manière générale, un nombre important de candidats manque de recul au regard de la commande traitant partiellement le sujet, ce qui donne le sentiment qu'ils lisent le sujet, pensent l'avoir compris, et ne prennent pas toujours en considération les demandes précises qu'il formule et auxquelles ils doivent, par leur note, apporter une réponse argumentée.

La documentation jointe n'est pas toujours utilisée de manière opportune.

Les techniques de la note administrative et de son rédactionnel ne sont pas toujours maîtrisés. Ce sujet, qui pouvait paraître simple au premier regard, nécessitait une lecture précise afin d'apporter toutes les réponses attendues et sans impasse.

Il était un bon sujet d'actualité qui présentait deux mérites : il était concret, ce qui est un atout indéniable pour des candidats au troisième concours, et en même temps, il renvoyait à la gouvernance d'une collectivité territoriale.

Son traitement pouvait répondre à différentes approches et il invitait à la réflexion.

✚ **Note de synthèse et de propositions sur un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale :**

Le suivi des établissements d'accueil des personnes âgées.

Le sujet, correspondant bien à l'actualité, a permis aux candidats de se raccrocher à des connaissances et d'exprimer des compétences qu'ils auraient pu avoir via leur expérience en entreprise ou en association. Globalement, il a été bien traité. Une certaine maîtrise de la note administrative a pu être soulignée.

Les candidats ont, en majorité, veillé à produire des notes synthétiques répondant bien à la commande.

Enfin, il est rappelé aux candidats qu'il faut bien connaître les relations entre les différents acteurs institutionnels (Etat, collectivité...), travailler les notions de politiques publiques et veiller dans le plan d'action à garder une place forte aux élus.

✚ **Composition portant sur une question de la société contemporaine :**

« On devrait construire les villes à la campagne ». Avec les crises actuelles (sanitaire, climatique, internationale...), cette citation d'Alphonse Allais (1854-1905) est-elle d'actualité ?

✚ **Finances publiques : réponses synthétiques à des questions courtes**

Question 1 : Les interactions entre l'investissement des collectivités territoriales et leur situation financière (7 points)

Question 2 : La péréquation a-t-elle encore un avenir ? (7 points)

Question 3 : Sous quelle forme les collectivités territoriales et leurs groupements ont participé au redressement des comptes publics nationaux ? (6 points)

Il a été relevé un manque d'esprit territorial et très peu de références ou exemples aux exécutifs ou élus locaux. Les dispositifs ou rapports de l'Etat sont, en effet, beaucoup plus ou voire exclusivement cités.

La question sur les contrats financiers et le lien investissement/situation financière a souvent conduit à des propos simplistes sur « les collectivités dépensières ». Il faut faire attention aux propos qui prêtent aux seules CRC et Cour des comptes la capacité à résoudre les problèmes financiers des collectivités. De plus, le lien fonds de roulement/trésorerie n'a pas été bien appréhendé. Très peu de candidats ont questionné la notion « d'interactions ».

Les meilleures copies ont été celles qui sont allées au-delà des notions classiques de finances publiques en interrogeant l'impact territorial, le lien socio-économique, la dimension politique et qui ont pondéré les enjeux au regard des masses financières associées. Ainsi, sur la maîtrise des dépenses publiques, trop peu de copies ont dépassé la seule contractualisation financière pour évoquer, par exemple, l'absence de revalorisation de bases fiscales ou la perte de dynamisme comme un élément de maîtrise de la dépense publique par l'Etat.

VI. EXEMPLES DE SUJETS PRÉSENTÉS AUX ÉPREUVES ORALES ET COMMENTAIRES DES EXAMINATRICES ET EXAMINATEURS

1) Concours externe et externe spécial

✚ Mise en situation professionnelle collective

Contexte	Dans une Ville de 100 000 habitants, de plus en plus d'agents d'accueil font remonter des agressions verbales et physiques dans le cadre de leurs missions. Certains agents souhaitent faire valoir leur droit de retrait auprès de leur encadrement tandis que les organisations syndicales interviennent régulièrement en CHSCT sur la dégradation des conditions de travail des agents d'accueil.
Problématique	La direction générale des services soucieuse de préserver les conditions de travail des agents et d'assurer la continuité de fonctionnement des services souhaite que de rapides premières actions lui soient présentées afin de pouvoir arbitrer sur des premières mesures.
Fonctions occupées	<ul style="list-style-type: none"> -Directrice ou directeur de la police municipale -Directrice ou directeur des ressources humaines -Directeur ou directrice des services à la population -Responsable du service qualité de vie au travail

Contexte	Au sein d'une Métropole d'un million d'habitants, alors qu'un épisode orageux violent est attendu, la Présidente, en lien avec le Préfet, vous demande de déclencher un certain nombre d'actions préventives en particulier sur les voiries, en cette journée de rentrée scolaire.
Problématique	Il vous est demandé de définir un plan d'action associant l'ensemble des services Métropolitains et en veillant à la bonne information des usagers.
Fonctions occupées	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur ou directrice de la communication - Directeur ou directrice de la voirie - Directeur ou directrice de l'éducation - Responsable de la gestion et prévention des risques

✚ Droit et gestion des collectivités territoriales

- Les trois lois de Rolland doivent-elles être complétées ?
- La gestion prévisionnelle des ressources humaines
- Le régime des inéligibilités et des incompatibilités électorales est-il suffisant ?
- Le service public administratif géré par une personne privée
- L'attractivité des collectivités territoriales
- Gouvernance et organisation interne des collectivités territoriales
- Le service départemental d'incendie et de secours
- Votre regard sur le binôme de collectivités territoriales : Région-Département
- L'obligation de réserve de l'agent public
- Le maire et les écoles

✚ Questions européennes

- La politique de cohésion économique et sociale favorise-t-elle une meilleure intégration des nouveaux États membres dans l'UE ?
- Quelle politique migratoire dans le cadre européen ?
- L'appartenance à l'Union européenne s'oppose-t-elle au respect de « l'identité nationale » ?
- La politique agricole de l'Union européenne est-elle durable ?
- L'Union européenne et l'Ukraine en 2022
- Le comité des régions peut-il gagner en influence ?
- Peut-on encore réformer le fonctionnement de l'Union européenne ?
- La politique européenne d'aménagement du territoire dans les pays d'Europe centrale et orientale
- Le conflit russo-ukrainien et ses conséquences sur la politique énergétique de l'UE
- L'UE a-t-elle les moyens de faire face à la crise énergétique ?

Dans l'ensemble, les candidats avaient un très bon niveau et étaient bien préparés. Il a été souligné une diversité des connaissances tant sur l'actualité que sur l'histoire de la construction européenne.

✚ Questions sociales

- *L'action sociale des collectivités territoriales*
- *La stratégie nationale de santé 2018-2022*
- *L'apprentissage*

Seuls quatre candidats ont choisi cette épreuve. Ils ont été d'un bon, voire d'un très bon niveau et ont témoigné d'un réel intérêt pour la matière. Les connaissances étaient assez solides et variées.

✚ Anglais

- *Gove invokes Thatcher but focuses on renters*
(By Tim Wallace, Shortened and adapted from *The Daily Telegraph*, April 22, 2022, p 5)
- *Bartleby: Your whole self. And why you really should not bring it to work*
(Adapted from *The Economist*, Jun 4, 2022)
- *Finding it hard to get a new job? Robot recruiters might be to blame*

- (By Hilke Schellmann, Shortened and adapted from *The Guardian*, 11 May 2022)
- Happy is an Asian elephant. But is she also a person?
(By Michael Hill, Shortened and adapted from *Associated Press News*, 18 May 2022)
 - Western Architecture is Making India's Heatwaves Worse
(By Ciara Nugent, Shortened and adapted from *Time*, 16 May 2022)
 - The U.S. may soon export more gas to the EU, but that will complicate climate goals
(By Halle Parker, Shortened and adapted from *NPR*, 4 May 2022)
 - Why wouldn't you want to be a social justice warrior?
(By Harriet Williamson, Adapted from *The Independent*, February 21, 2022, p. 32)
 - How Affluence Pulls People Away From Their Families
(By Stephanie H. Murray, Shortened and adapted from *The Atlantic*, 11 May 2022)
 - Once neutral Sweden seeks NATO membership in historic shift
(By Karl Ritter, Shortened and adapted from *ABC News*, 16 May 2022)
 - To Vaccinate The World, Don't Attack The System That Gave Us Vaccines
(By Howard Dean, Shortened and adapted from *International Business Times – US edition*, May 1, 2022)

Le niveau général était satisfaisant. Il a été noté une certaine fluidité dans la communication. En revanche, il est conseillé d'une part, un entraînement plus rigoureux à la traduction et, d'autre part, de porter une attention particulière aux erreurs élémentaires de grammaire. Enfin, la lecture a montré chez certains candidats une prononciation peu authentique qui pourrait nuire à la compréhension orale.

Espagnol

- El proyecto español puesto como ejemplo por la ONU contra la crisis de la arena
(*Elpais.com* Clemente Álvarez Madrid, 3 de mayo de 2022)
- El Organismo bancario, Banco de España alerta sobre los impactos económicos en la lucha contra el cambio climático en las las rentas bajas y en las diferentes regiones
(*Elpais.com* Antonio Maqueda, 11 de mayo de 2022)

Les deux candidats étaient très bien préparés aux exigences de l'épreuve et avaient un très bon niveau de langue, une bonne culture générale et une expression orale fluide.

Allemand

- Eine dunkle Wolke und ein Migrationsabkommen
(12/06/2022 – *FAZ (Frankfurter Allgemeine Zeitung – Tjerk Brühwiller, São Paulo)*)
- Ukraine-Krieg; "Kein Embargo hat eben auch einen Preis"
(*Max Hägler - Süddeutsche Zeitung Online* 9. Mai 2022)

Les candidats avaient un excellent niveau linguistique et des connaissances culturelles et politiques avancées, surtout en ce qui concerne l'Allemagne.

Italien

- Teatro Greco di Siracusa : la nuova stagione dell'INDA
(*Aldo Premoli, Huffingtonpost.it*, 24/5/2022)

- Maturità 2022, si avvicina la prima prova. Da Verga a Pasolini passando per le stragi di mafia e l'Ucraina, ecco il toto-tracce
(Il Fatto quotidiano 21 giugno 2022)

✚ Arabe moderne

- الغاز الروسي "قنبلة موقوتة" تقسم الأوروبيين
صحيفة العرب - 17.09.2022

2) Concours interne

✚ Mise en situation professionnelle collective :

Contexte	<p>Vous êtes directeurs dans une communauté d'agglomération de 300 000 habitants, qui comporte une ville centre de 80 000 habitants et 14 communes.</p> <p>Le constat est fait par la direction générale d'un absentéisme important parmi les agents de l'agglomération, qui ont été transférés depuis deux ans, et particulièrement au sein des directions des services techniques et de la culture.</p>
Problématique	<p>Le DGS vous demande de lui faire des propositions de méthodologie visant à réduire l'absentéisme, le tout dans un contexte budgétaire contraint.</p>
Fonctions occupées	<ul style="list-style-type: none">- Directeur ou directrice des bâtiments- Directeur ou directrice des ressources humaines- Directeur ou directrice de la propreté urbaine- Directeur ou directrice de la culture

Contexte	<p>Dans une commune de 110 000 habitants, la dématérialisation des inscriptions scolaires est mise en place pour la première année. Une semaine après l'ouverture des inscriptions, la plateforme en ligne connaît des dysfonctionnements, ce qui génère de nombreuses plaintes des parents d'élèves par courriel, téléphone, sur les réseaux sociaux de la collectivité et aussi une activité plus importante de l'accueil physique, les parents souhaitant alors s'orienter vers une inscription papier.</p>
Problématique	<p>La DGS a organisé une réunion le lendemain afin que les directions compétentes lui présentent un plan d'actions.</p>
Fonctions occupées	<ul style="list-style-type: none">- Directrice ou directeur de l'enfance et de l'éducation- Directrice ou directeur des systèmes d'information- Directrice ou directeur des ressources humaines- Directrice ou directeur de la communication

✚ Droit et gestion des collectivités territoriales

- Le code de la commande publique : un outil ou un obstacle pour les gestionnaires territoriaux ?
- Comment éclairer les citoyens sur la situation financière d'une collectivité territoriale ?
- La planification de l'espace par les collectivités territoriales
- L'édition de normes par les collectivités territoriales
- Le financement des collectivités territoriales par l'impôt
- Le rôle des collectivités territoriales en matière de transition écologique
- La tarification des transports publics
- Comment maîtriser les équilibres financiers d'une collectivité territoriale ?
- L'évaluation des politiques locales, une nouvelle politique à mener ?
- Quelles ont été les conséquences de la création des métropoles sur la répartition des compétences locales ?

De nombreux candidats ne maîtrisent pas les fondamentaux du droit général des collectivités territoriales et les politiques publiques sont inégalement connues.

Les bons candidats, outre la maîtrise de ces données, sont ceux qui peuvent et savent se projeter dans les enjeux de pilotage stratégique des collectivités.

Les meilleurs d'entre eux disposent, par ailleurs, d'une certaine liberté intellectuelle leur permettant de soutenir des positions qui peuvent s'éloigner du « prêt-à-penser territorial ».

✚ Questions européennes

- L'UE est-elle à même de faire respecter ses valeurs par ses États membres ?
- Quels sont les impacts de la crise ukrainienne sur la construction européenne ?
- La garantie des droits fondamentaux : concurrence ou complémentarité entre le droit de l'UE et celui de la CEDH ?
- Le rôle des Parlements nationaux depuis le traité de Lisbonne : frein ou moteur de l'intégration européenne ?
- Faut-il poursuivre le processus d'élargissement de l'UE ?
- L'UE face aux défis du réchauffement climatique
- Les règles de fonctionnement du Conseil de l'UE sont-elles satisfaisantes ?
- Le droit de l'UE est-il dilué dans la mondialisation ?
- Qu'en est-il du principe de séparation des pouvoirs au sein des institutions européennes ?
- La place de la France dans la construction européenne

Les candidats ont été, pour la plupart, sérieux, motivés, de bon niveau, bien préparés et capables de répondre aux questions d'actualité, aux questions juridiques, politiques et matérielles.

✚ Questions sociales

- Le statut des réfugiés
- Les politiques familiales en Europe
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les dispositions de la loi « adaptation de la société au vieillissement »

🇬🇧 Anglais

- Our high streets have overcome Covid... now let's put the buzz back
(By John Timpson, Shortened and adapted from *The Daily Telegraph*, February 28, 2022, p. 6)
- Mining companies back away from Brazil's Indigenous areas
(By Fabiano Maisonnave, Shortened and adapted from *The Associated Press*, 20 May 2022)
- UK's "strictest headmistress" fears schools will stop teaching Shakespeare
(By Sally Weale, Shortened and adapted from *The Guardian*, 23 May 2022)
- UK to hold days-long bash to celebrate queen's 70-year reign
(By Danica Kirka, Shortened and adapted from *ABC News*, 29 May 2022)
- Richer parts of country welcome fewer refugees
(By Emily Craigie, Adapted from *Evening Gazette*, September 30, 2021, p. 15)
- Using Commerce and Culture, World Turns Its Back on Russia
(by Mark Landler, Shortened and adapted from *The New York Times*, March 1, 2022, p.A1)
- Children shouldn't be going hungry – we need free school meals for all
(By Finn Mackay, Shortened and adapted from *The Guardian*, Jun 2022)
- Why scientists are also watching animal YouTube videos
(By Victoria Gill, Shortened and adapted from *BBC News*, 28 May 2022)
- African leaders gather for summit to address growing humanitarian needs on the continent
(By Sam Mednick, Shortened and adapted from *PBS News Hour*, 27 May 2022)
- Ire at Shanghai lockdown threatens zero-Covid policy
(by William Yang, Shortened and adapted from *The Independent*, April 27, 2022, p.22)

La majorité des candidats a semblé être au fait de l'actualité, ce qui leur a permis de proposer un commentaire élaboré.

Il a été noté une grande disparité de niveau d'un candidat à l'autre et des erreurs de grammaire élémentaires récurrentes. Par ailleurs, il a été salué la bonne volonté de la plupart des candidats d'aller au bout de la tâche indépendamment de leurs difficultés.

Il est recommandé une meilleure préparation à l'exercice de la traduction qui est souvent calquée. De plus, il serait bon pour les candidats d'enrichir leur lexique par une lecture régulière de la presse anglo-saxonne.

🇩🇪 Allemand

- Testwahl im Saarland Die SPD-Kandidatin fährt einen Erdrutschsieg ein
(Von Peter Riesbeck – *Kleine Zeitung Online* – 27. März 2022)
- Und wieder regiert ein Hamburger das Land
(Von Peter Burghardt – *Sonntagszeitung* – 12. Dezember 2021)

Les trois candidats avaient un très bon niveau linguistique et de bonnes connaissances.

🇪🇸 Espagnol

- Los retos de la ciudad sostenible
(Josefina Garrido Iova, *Cetem/actualidad*, Murcia. 11 feb. 2020)
- Silicon Valley: Estas son las habilidades que buscan las grandes compañías
(*Eltiempo.com*, *Tendencias El Tiempo*, 3 de junio de 2022)

Les trois candidats étaient bien préparés aux exigences de l'épreuve.

3) Troisième concours

✚ Mise en situation professionnelle collective

Contexte	Dans une région, à un mois de la rentrée scolaire, une pénurie de chauffeurs de cars scolaires est constatée, avec 400 postes à pourvoir, notamment en raison de la faible attractivité de ce métier (rémunération, temps de travail incomplet...). La rentrée scolaire précédente avait déjà suscité des difficultés avec une centaine de postes de chauffeurs vacants. La presse s'est fait l'écho de l'inquiétude des parents et usagers des lignes régionales de transport scolaire.
Problématique	La Présidente de la Région a souhaité organiser une conférence de presse afin d'exposer les actions entreprises par la collectivité. Cette conférence a lieu dans trois jours. Les directions compétentes sont chargées de préparer des propositions pour validation de la direction générale en amont de cette conférence de presse.
Fonctions occupées	<ul style="list-style-type: none">- Directrice ou directeur des mobilités- Directrice ou directeur de l'éducation et de la jeunesse- Directrice ou directeur des ressources humaines- Directrice ou directeur de la communication

✚ Questions européennes

- Les relations de l'UE avec les grandes puissances mondiales
- La place du Conseil européen dans le système institutionnel de l'UE
- Comment l'action des collectivités territoriales s'affirme-t-elle au niveau européen ?

Les candidats ont été très bons. Ils étaient bien préparés. Il a été noté une grande maturité dans les réponses, un réel apport de connaissances et une vraie capacité à raisonner.

✚ Questions sociales

- La protection des salariés
- La reconnaissance de travailleur handicapé
- Les institutions économiques et sociales

Les candidats ont été d'un bon, voire d'un très bon niveau et ont témoigné d'un réel intérêt pour la matière. Les connaissances étaient assez solides et variées.

✚ Anglais

- Partygate : Boris Johnson facing questions after photos emerge
(By Chris Mason – Shortened and adapted from BBC, 24 May 2022)
- After Uvalde school shooting, Texas attorney general suggests arming teachers. Educators disagree
(By Nadra Nittle, Orion Rummler,
Shortened and adapted from The 19th News, 25 May 2022)
- Cultural casualties
(By Alan Small – Shortened and adapted from Winnipeg Free Press. May 3, 2022)

Il est recommandé une meilleure préparation à l'exercice de la traduction en évitant les nombreux calques pour une mise en français plus authentique. Le choix des temps a été souvent imprécis.

Pour certains candidats, le commentaire de l'article a manqué de substance et ne s'est pas appuyé sur des exemples pertinents.

Il est, enfin, préconisé également un travail sur la prononciation, notamment sur le schéma d'accentuation qui est souvent déplacé.

✚ Allemand

- 9-Euro-Ticket in Stuttgart – Eine Verbindung ist das Sorgenkind am zweiten Wochenende
(11/06/2022 – Stuttgarter Nachrichten – Jürgen Brand)

Il a été relevé un bon niveau linguistique et une fluidité des échanges.

Données Statistiques

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe	26 postes
Concours externe spécial	4 postes
Concours interne	20 postes
Troisième concours	4 postes

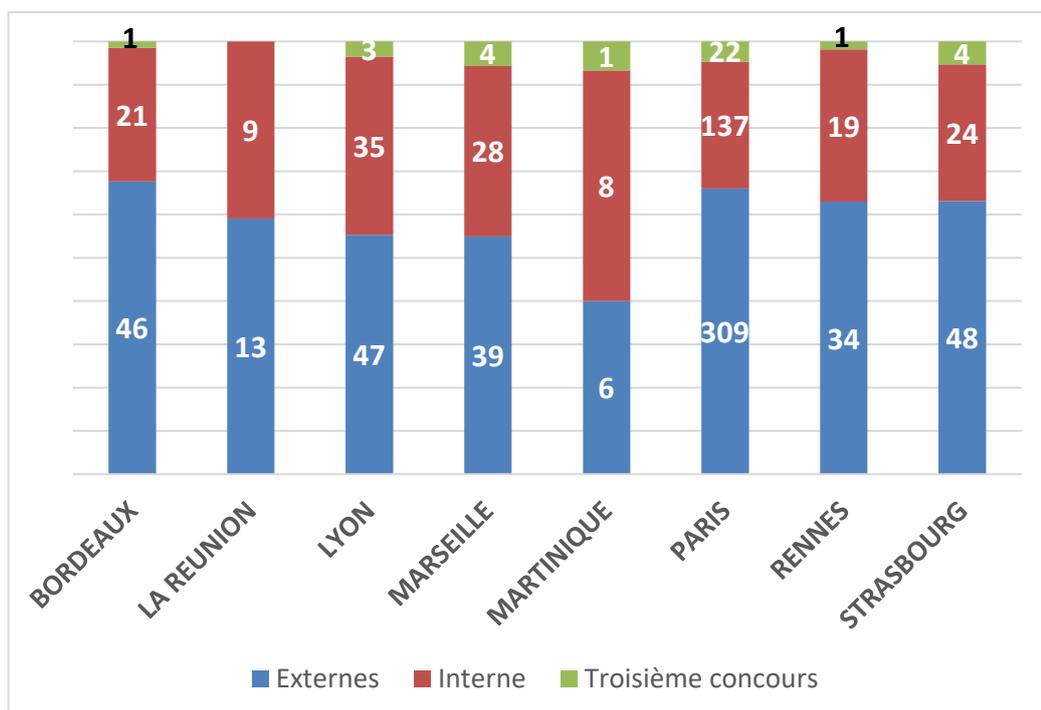
Soit un total de 54 postes

II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS

Candidats admis à concourir

L'étude de la recevabilité des candidatures, qui sélectionne les candidats admis à concourir, a été effectuée avant l'épreuve d'admissibilité par le service des concours et examens professionnels.

	TOTAL
BORDEAUX	68
LA REUNION	22
LYON	85
MARSEILLE	71
MARTINIQUE	15
PARIS	468
RENNES	54
STRASBOURG	76
TOTAL	859



Focus admis à concourir externes

	Externe	Externe spécial	Conjointement sur les 2 externes
BORDEAUX	45	15	14
LA REUNION	13	4	4
LYON	47	6	6
MARSEILLE	39	12	12
MARTINIQUE	6	0	0
PARIS	308	48	47
RENNES	34	10	10
STRASBOURG	47	13	12
TOTAL	539	108	105

Taux de présence pour la session 2022 : 60,5%

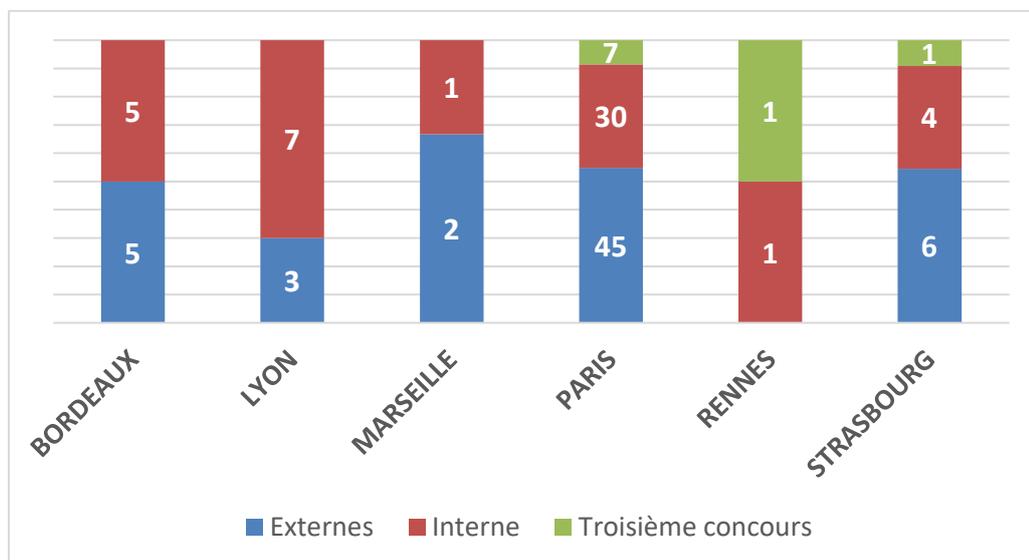
(concours externe : 58,5% - concours interne : 62,3% - troisième concours : 77,8%)

Comparaison avec l'année précédente :

En 2021, le taux de présence était de 63,9% (externe : 62,3% - interne : 65% - troisième concours : 73%)

Candidats admissibles

	TOTAL
BORDEAUX	10
LYON	10
MARSEILLE	3
PARIS	82
RENNES	2
STRASBOURG	11
TOTAL	118



Focus admissibles externes

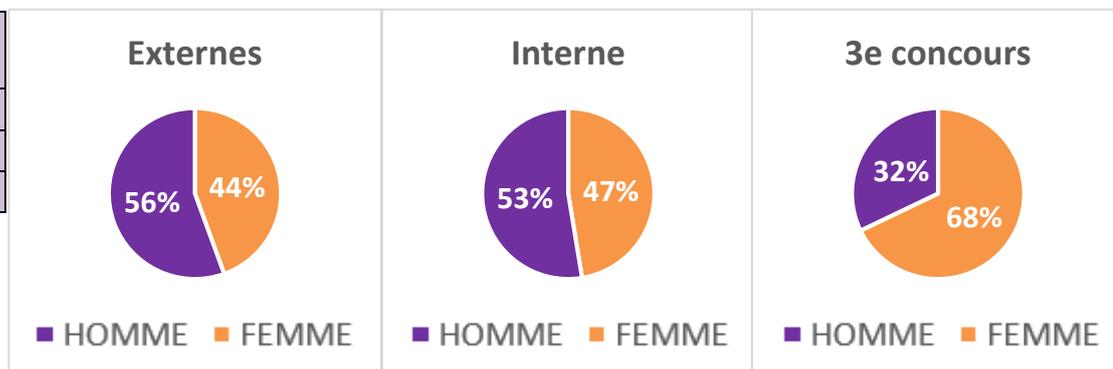
	Externe	Externe spécial	Conjointement sur les 2 externes
BORDEAUX	5	2	2
LYON	3	1	1
MARSEILLE	2	1	1
PARIS	44	10	9
STRASBOURG	5	2	1
TOTAL	59	16	14

III. PROFIL DES CANDIDATS

GENRE

Candidats présents

	TOTAL
FEMME	243
HOMME	277
TOTAL	520



Focus présents externes

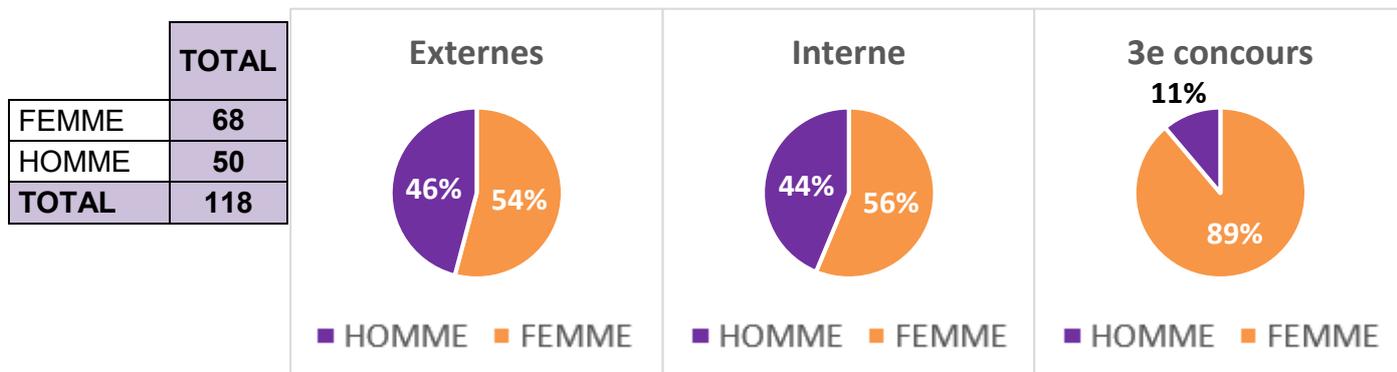
	Externe	Externe spécial	Conjointement sur les 2 externes
FEMME	141	49	49
HOMME	175	39	38
TOTAL	316	88	87

46,7% de femmes et 53,3% d'hommes présents en 2022

Comparaison avec l'année précédente :

Tandis qu'en 2021, les hommes étaient plus nombreux à se présenter toutes voies confondues au concours d'administrateur territorial (56,9%), en 2022, les femmes sont majoritaires à se présenter au troisième concours.

Candidats admissibles



Focus admissibles externes

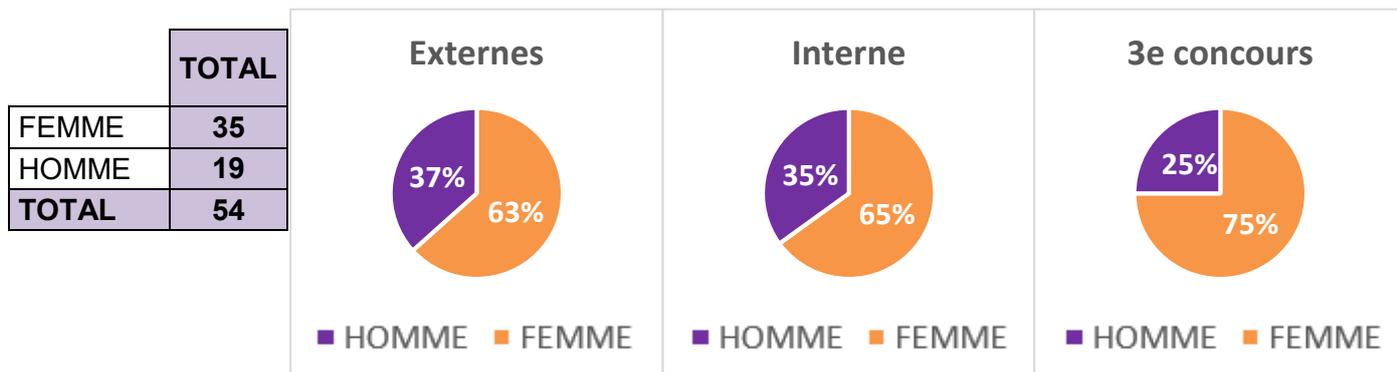
	Externe	Externe spécial	Conjointement sur les 2 externes
FEMME	31	11	9
HOMME	28	5	5
TOTAL	59	16	14

57,6% de femmes et 42,4% d'hommes admissibles en 2022

Comparaison avec l'année précédente :

En 2021, les hommes admissibles étaient plus nombreux que les femmes (55,2%) et la parité était atteinte au troisième concours (50% de femmes et 50% d'hommes).

Lauréats



Focus lauréats externes

	Externe	Externe spécial
FEMME	15	4
HOMME	11	0
TOTAL	26	4

Les candidats ne peuvent pas être conjointement lauréats des 2 concours externes

64,8% de femmes et 35,2% d'hommes lauréats en 2022

Comparaison avec l'année précédente :

En 2021, les hommes admis étaient majoritaires (58,5%). Les lauréates étaient majoritaires au concours interne.

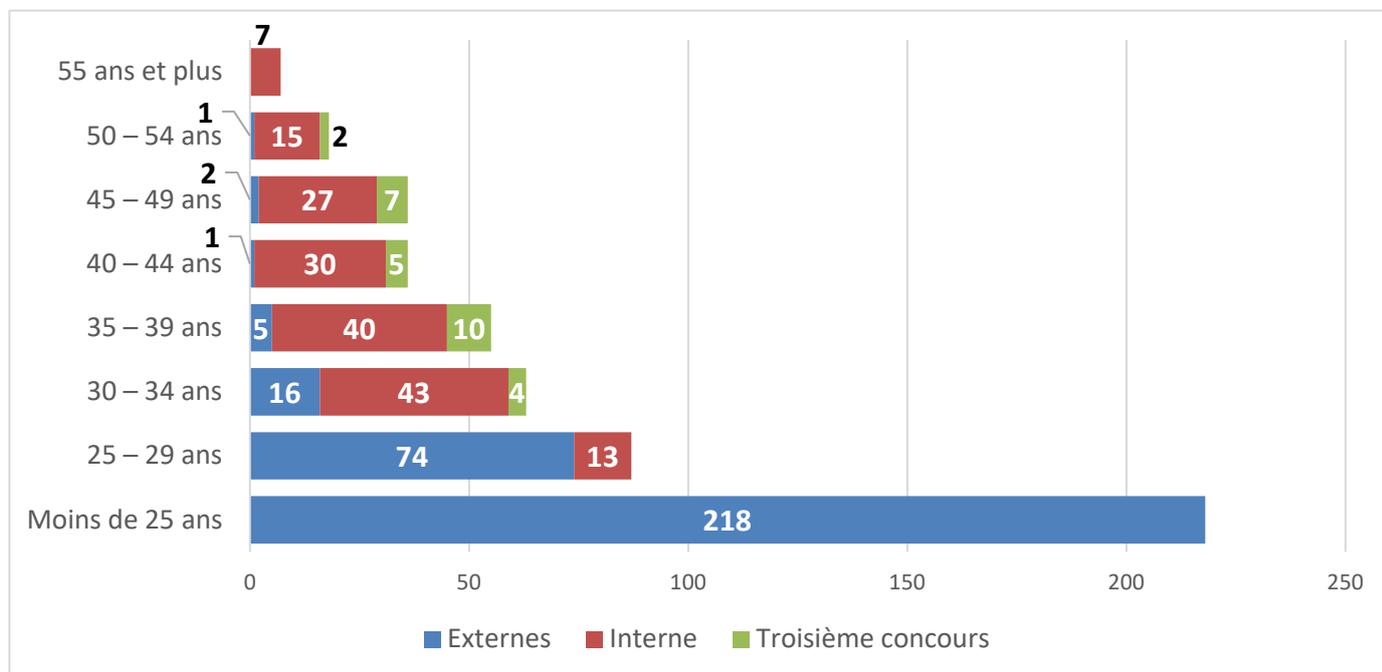
Age

Le critère d'admission à concourir des candidats en externe étant le diplôme (Bac+3), les candidats de moins de 30 ans sont les plus nombreux.

Le critère d'admission à concourir des candidats en interne étant l'ancienneté (4 ans de service public), les candidats, davantage expérimentés, ont en majorité plus de 30 ans.

Le critère d'admission à concourir pour le troisième concours étant 8 années (non simultanées) d'activités dans le secteur privé et/ou de mandats électoraux locaux et/ou en tant que responsables d'association, les candidats ont en majorité plus de 35 ans.

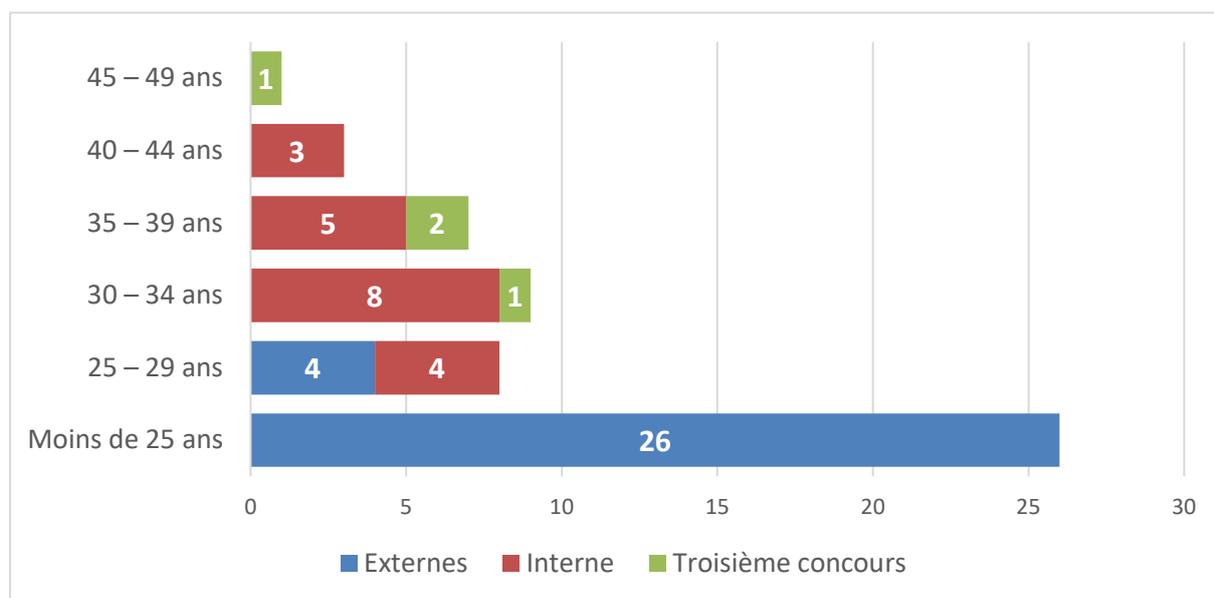
Candidats présents



Focus présents externes

	Externe	Externe spécial	Conjointement sur les 2 externes
Moins de 25 ans	217	70	69
25 – 29 ans	74	17	17
30 – 34 ans	16	0	0
35 – 39 ans	5	1	1
40 – 44 ans	1	0	0
45 – 49 ans	2	0	0
50 – 54 ans	1	0	0
TOTAL	316	88	87

Lauréats



Présents et Lauréats - session 2022

Concours externes : la tranche d'âge moins de 25 ans est la plus représentée.

Concours interne : la tranche d'âge 30-34 ans est la plus représentée.

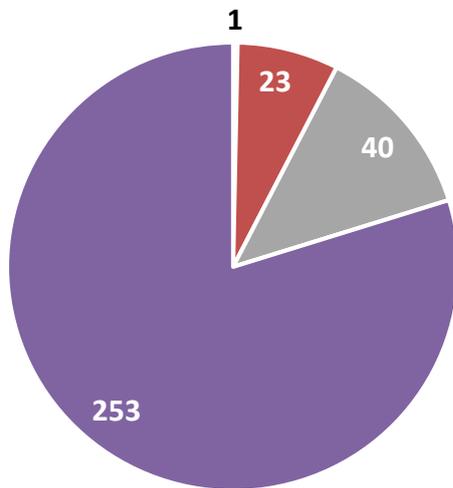
Troisième concours : la tranche d'âge 35-39 ans est la plus représentée.

Niveau d'études

Candidats présents

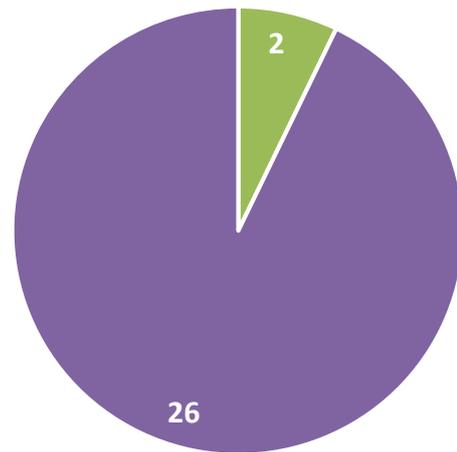
	TOTAL
BEP, CAP, Brevet	1
Bac	3
Bac+2	2
Bac+3	28
Bac+4	61
Bac+5 ou plus	425
TOTAL	520

Externes



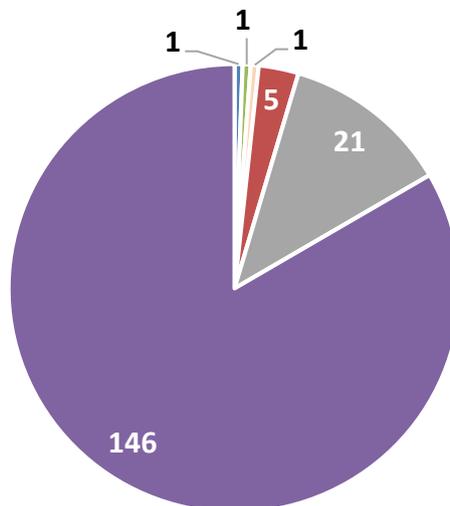
■ Bac+2 ■ Bac+3 ■ Bac+4 ■ Bac+5 ou plus

Troisième concours



■ Bac ■ Bac+5 ou plus

Interne



■ BEP, CAP, Brevet ■ Bac ■ Bac+2 ■ Bac+3 ■ Bac+4 ■ Bac+5 ou plus

Focus présents externes

	Externe	Externe spécial	Conjointement sur les 2 externes
Bac+2*	1	0	0
Bac+3	23	6	6
Bac+4	40	12	12
Bac+5 ou plus	252	70	69
TOTAL	316	88	87

*Dispense père ou mère de 3 enfants

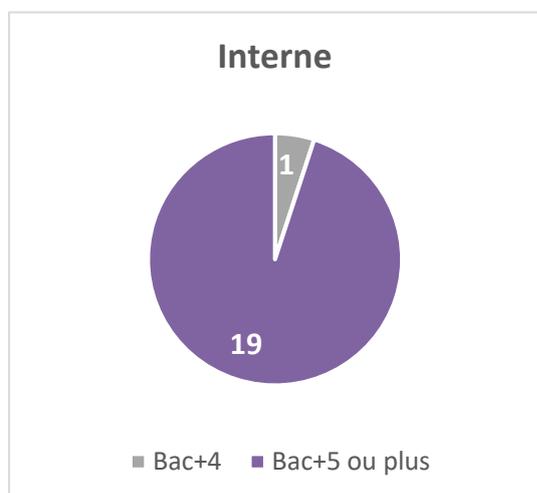
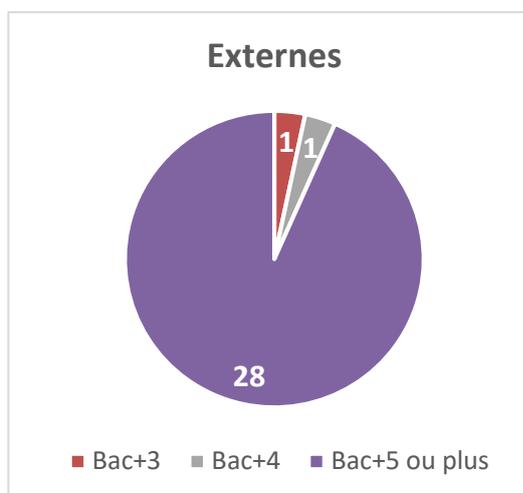
Présents – session 2022 : 81,7% de candidats ont un diplôme Bac+5

Concours externes : 79,8% des candidats ont un diplôme Bac+5 alors que le critère de diplôme requis est Bac+3.

Concours interne et troisième concours : bien que le critère d'éligibilité porte sur l'ancienneté professionnelle, 83,4% des candidats internes et 92,9% des candidats au troisième concours sont diplômés Bac+5.

Lauréats

	TOTAL
Bac+3	1
Bac+4	2
Bac+5 ou plus	51
TOTAL	54



Focus lauréats externes

	Externe	Externe spécial
Bac+3	1	0
Bac+4	0	1
Bac+5 ou plus	25	3
TOTAL	26	4

Les candidats ne peuvent pas être conjointement lauréats des 2 concours externes

Lauréats – session 2022 : 94,4% de candidats sont diplômés Bac+5

Concours externes : 93,3% des lauréats ont Bac+5.

Concours interne : 95% des lauréats ont Bac+5.

Troisième concours : 100% des lauréats sont diplômés Bac+5.

Lauréats diplômés Bac + 5 d'un institut d'étude politique : 64,8%

Concours externe : 23/26 lauréats ont un diplôme Bac + 5 provenant d'un IEP.

Concours externe spécial : 3/4 lauréats ont un diplôme Bac + 5 provenant d'un IEP.

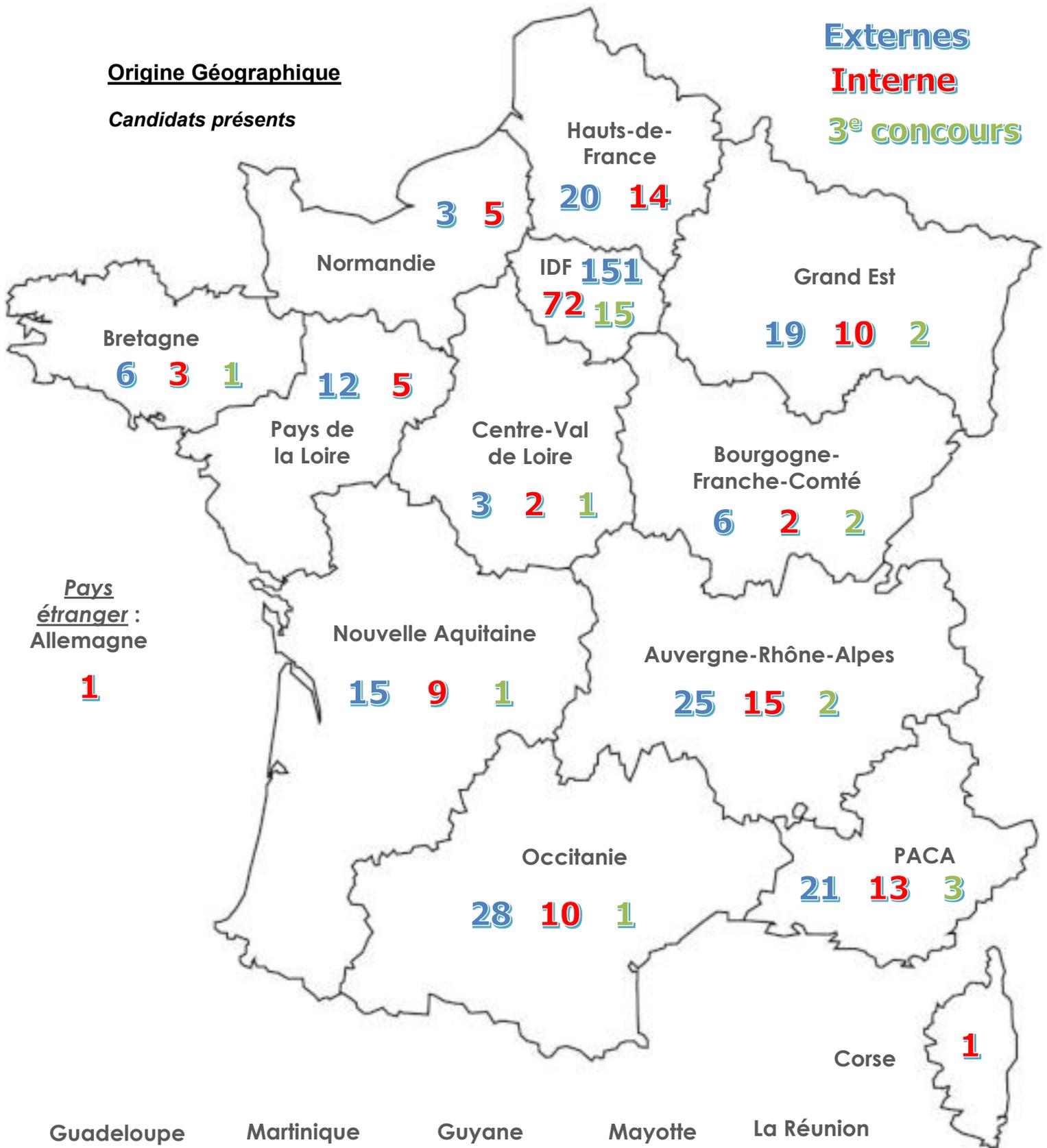
Concours interne : 9/20 lauréats ont un diplôme Bac + 5 provenant d'un IEP.

Troisième concours : 0/4 lauréat n'a de diplôme Bac + 5 provenant d'un IEP.

Origine Géographique

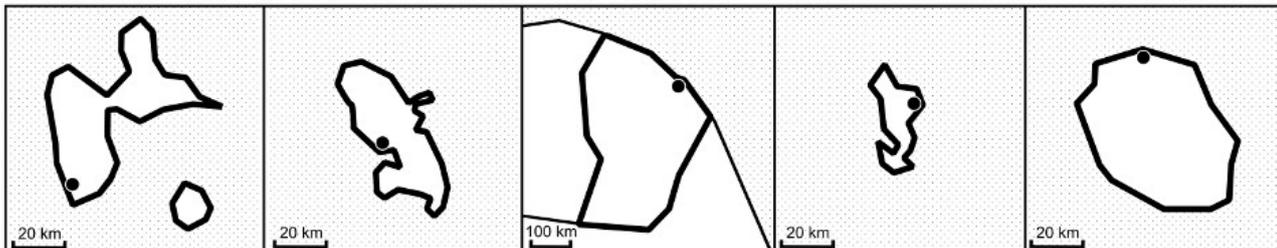
Candidats présents

Externes
Interne
3^e concours



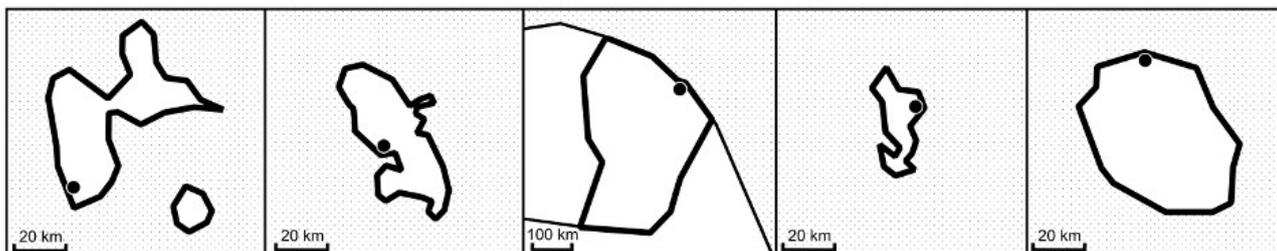
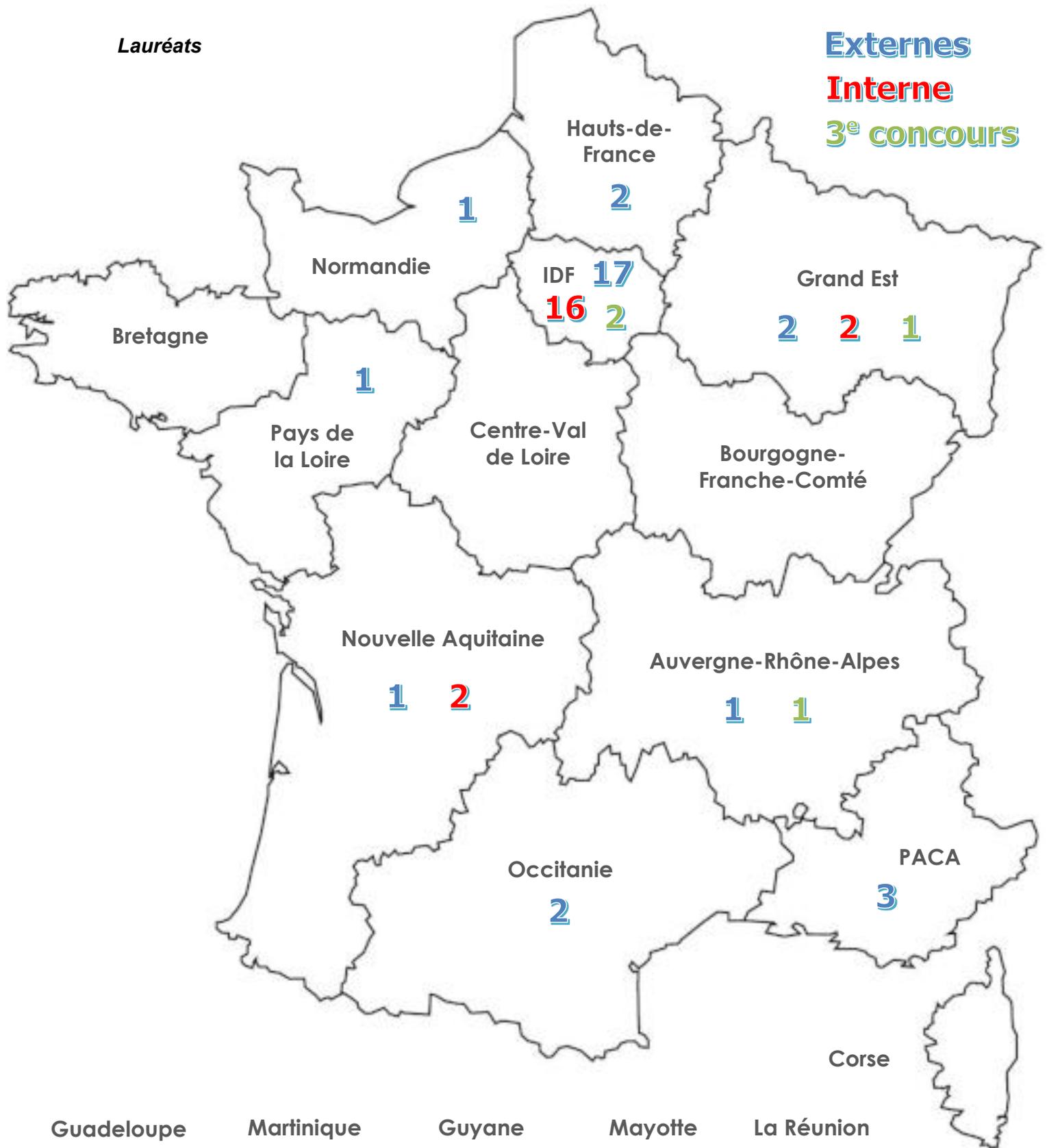
Pays étranger :
 Allemagne

1



Lauréats

Externes
Interne
3^e concours

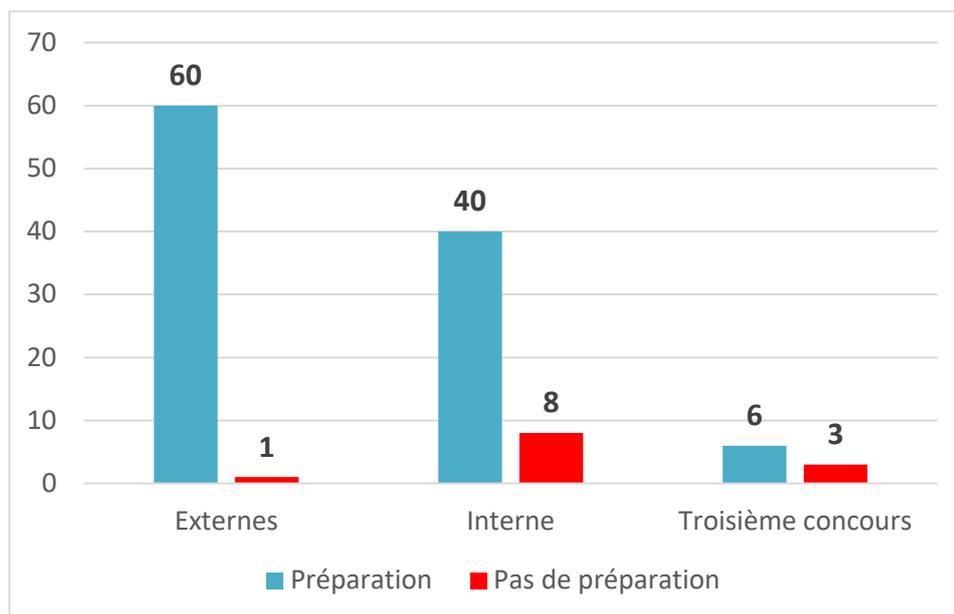


Préparation aux concours

89,8% des **candidats admissibles** au concours de 2022 ont suivi une préparation.

Focus sur les candidats admissibles au concours interne

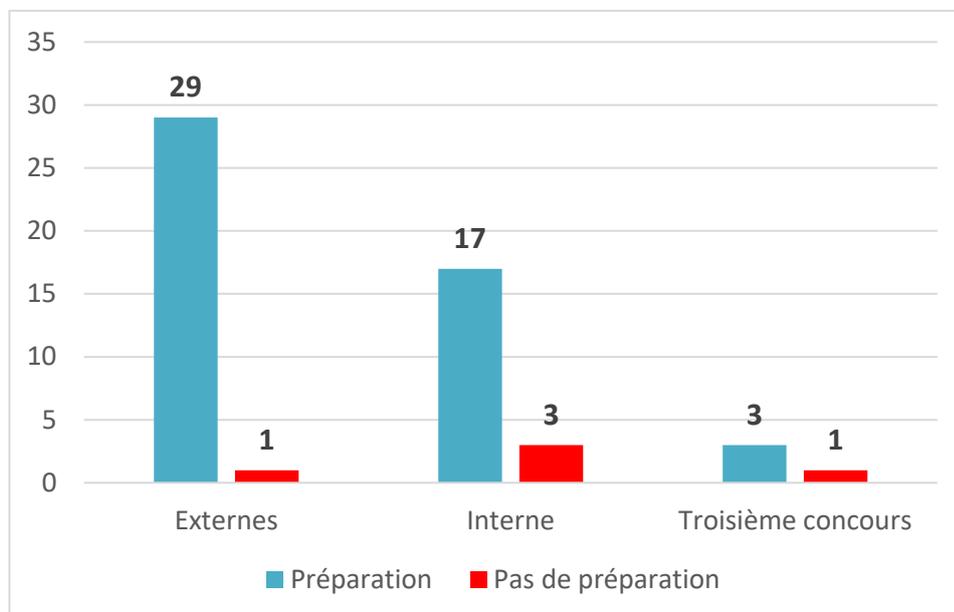
- 21 préparations INSP via l'IGPDE ;
- 17 préparations CNFPT ;
- 2 préparations IEP.



90,7% des **lauréats** au concours de 2022 ont suivi une préparation.

Focus sur les lauréats du concours interne

- 12 préparations INSP via l'IGPDE ;
- 4 préparations CNFPT ;
- 1 préparation IEP.



Structures, grades ou fonctions d'origine des candidats au concours interne

Admissibles

Parmi les candidats admissibles au concours interne, 27 sont agents de la fonction publique d'Etat, 20 sont agents de la fonction publique territoriale et 1 est agent de la Ville de Paris.

41,7% des candidats, soit l'ensemble des 20 admissibles territoriaux, sont membres du cadre d'emplois des attachés territoriaux : attaché, attaché principal, directeur territorial et attaché hors classe.

27,1% des candidats admissibles sont membres du corps des attachés d'administration de l'Etat : attaché, attaché principal (13 candidats).

1 candidat admissible est issu du corps des attachés de la Ville de Paris (attaché principal).

29,2% ont des profils variés (contractuels ou autres corps) :

- adjoint de chef de bureau (1 candidat) ;
- délégué de préfet (1 candidat) ;
- ingénieur d'études ITRF (1 candidat) ;
- inspecteur de la jeunesse et des sports (1 candidat) ;
- inspecteurs et inspecteur principal des finances publiques (3 candidats) ;
- professeurs agrégés ou certifiés (3 candidats) ;
- stagiaires du cycle préparatoire de l'INSP (4 candidats).

Lauréats

75% des lauréats du concours interne sont fonctionnaires d'Etat et 25% sont fonctionnaires territoriaux.

Parmi les 20 lauréats, 5 font partie du cadre d'emploi des attachés territoriaux, 7 sont issus du corps des attachés d'administration de l'Etat, 1 adjoint de chef de bureau, 1 est délégué de préfet, 1 est inspecteur de la jeunesse et des sports, 3 sont professeurs agrégés ou certifiés et 2 sont stagiaires du cycle préparatoire de l'INSP.

IV. NOTES AUX EPREUVES ET SEUILS

Notes obtenues aux épreuves d'admissibilité

	COMPOSITION D'ECONOMIE (coef. 3)		NOTE DE SYNTHESE EN ECONOMIE (coef. 3)			
	CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		3E CONCOURS	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,51	12,48	12,03	12,50	13,89	15,50
Note maximum	17	17	14,50	14,50	17	17
Note minimum	8,50	10	7	10,50	10	14
Note supérieure à 10	59	30	47	20	9	4

7 candidat aux concours externes, 1 candidat au concours interne et 1 candidat au troisième concours ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve d'économie.

	COMPOSITION DE DROIT PUBLIC (coef. 3)		NOTE DE SYNTHESE EN DROIT PUBLIC (coef. 3)			
	CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		3E CONCOURS	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	13,10	13,47	12,73	13,03	14,17	13,25
Note maximum	17	17	16	15,50	17	16
Note minimum	8	9,50	8,50	9	10,50	10,50
Note supérieure à 10	58	29	45	19	9	4

9 candidats aux concours externes, 1 candidat au concours interne et 1 candidat au troisième concours ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de droit public.

	NOTE DE SYNTHESE OGCT (coef. 5)		VALORISATION DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (coef. 5)		NOTE DE SYNTHESE OGCT (coef. 5)	
	CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		3E CONCOURS	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,32	12,23	12,04	12,48	13	13
Note maximum	16	15	15,50	15,50	14,50	14,50
Note minimum	8	8	9	9	11,50	11,50
Note supérieure à 10	55	27	46	19	9	4

6 candidats aux concours externes ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de note de synthèse OGCT.

	COMPOSITION SOCIETE CONTEMPORAINE (coef. 3)					
	CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		3E CONCOURS	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,34	12,68	11,47	11,95	13,06	13,63
Note maximum	16	16	14	14	15,50	15,50
Note minimum	7	10	7	9,50	10	12,50
Note supérieure à 10	58	30	41	18	9	4

13 candidats aux concours externes et 4 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de composition société contemporaine.

	FINANCES PUBLIQUES (coef. 2)					
	CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		3E CONCOURS	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	13,31	14,05	11,68	11,70	14,89	17,13
Note maximum	18	18	15	14,50	18	18
Note minimum	7,5	9,50	7	7	6,50	16,50
Note supérieure à 10	57	29	40	16	8	4

18 candidats aux concours externes, 2 candidats au concours interne et 5 candidats au troisième concours ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de finances publiques.

Seuils d'admissibilité 2022

189,50 points soit une moyenne de **11,84 / 20** pour le **concours externe**
Soit 59 candidats admissibles

184 points soit une moyenne de **11,50 / 20** pour le **concours externe spécial**
Soit 16 candidats admissibles

178,50 points soit une moyenne de **11,16 / 20** pour le **concours interne**
Soit 48 candidats admissibles

199 points soit une moyenne de **12,44 / 20** pour le **troisième concours**
Soit 9 candidats admissibles

Epreuves d'admission

Nombre de candidats admissibles ayant renoncé à passer les épreuves orales : 10
Concours externes : 8
Concours interne : 2
Troisième concours : 0

Répartition des candidats admissibles et des lauréats selon leurs choix de matières

- **CONCOURS EXTERNES**

3^{ème} épreuve d'admission : questions européennes ou questions sociales

Questions européennes : 49 candidats dont 27 lauréats.

Questions sociales : 4 candidats dont 3 lauréats.

5^{ème} épreuve d'admission : allemand, anglais, arabe moderne, espagnol, ou italien

Epreuve de langue vivante : les candidats ont majoritairement choisi l'anglais (45 candidats). 3 candidats ont choisi l'allemand, 2 candidats ont choisi l'espagnol, 2 candidats ont choisi l'italien et 1 candidat a choisi l'arabe moderne. 24 lauréats ont choisi l'anglais, 2 lauréats ont choisi l'allemand, 2 lauréats ont choisi l'espagnol, 1 lauréat a choisi l'arabe moderne et 1 lauréat a choisi l'italien.

- **CONCOURS INTERNE**

3^{ème} épreuve d'admission : questions européennes ou questions sociales

Questions européennes : 33 candidats dont 14 lauréats.

Questions sociales : 13 candidats dont 6 lauréats.

5^{ème} épreuve d'admission : allemand, anglais, arabe moderne, espagnol, ou italien

Epreuve de langue vivante (épreuve facultative) : si les candidats ont majoritairement choisi l'anglais (29 candidats), 3 ont choisi l'allemand et 2 l'espagnol. 14 lauréats ont choisi l'anglais, 1 lauréat a choisi l'allemand et 1 lauréat a choisi l'espagnol.

- **TROISIEME CONCOURS**

3^{ème} épreuve d'admission : DGCL, questions européennes ou questions sociales

Droit et gestion des collectivités territoriales : aucun candidat n'a choisi cette matière.

Questions européennes : 6 candidats ont choisi questions européennes dont 1 lauréat.

Questions sociales : 3 candidats ont choisi questions sociales dont 3 lauréats.

Epreuve facultative d'admission : allemand, anglais, arabe moderne, espagnol, ou italien

Epreuve de langue vivante (épreuve facultative) : 7 candidats ont choisi l'anglais et 1 candidat a choisi l'allemand. 3 lauréats ont choisi l'anglais et 1 lauréat a choisi l'allemand.

Notes aux épreuves d'admission

1^{ère} EPREUVE D'ADMISSION						
ENTRETIEN AVEC LE JURY (coef. 5)						
	CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		TROISIEME CONCOURS	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,54	12,63	12,12	14,33	11,67	14,75

2^{ème} EPREUVE D'ADMISSION						
MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE COLLECTIVE (coef. 2)						
CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		TROISIEME CONCOURS		
Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	
Moyenne	11,39	12,23	11,04	13,08	12,67	14,25

3^{ème} EPREUVE D'ADMISSION						
INTERROGATION AU CHOIX ENTRE LES QUESTIONS EUROPEENNES OU QUESTIONS SOCIALES (coef. 3)				INTERROGATION AU CHOIX ENTRE DGCL, QUESTIONS EUROPEENNES OU SOCIALES (coef. 3)		
CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		TROISIEME CONCOURS		
Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	
Moyenne	13,57	13,97	13,55	14,83	14,11	13,25

4^{ème} EPREUVE D'ADMISSION				
DROIT ET GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (coef. 3)				
CONCOURS EXTERNES			CONCOURS INTERNE	
Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	
Moyenne	9,85	11,80	9,35	11,15

5^{ème} EPREUVE D'ADMISSION				EPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE (coef. 2)		
EPREUVE DE LANGUE AU CHOIX (coef. 2)		EPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE (coef. 2)				
CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		TROISIEME CONCOURS		
Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	
Moyenne	13,11	14,28	12,07	12,59	11,81	14,75

Notes moyennes aux épreuves à choix de matières

	CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		TROISIEME CONCOURS	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Questions européennes	13,53	14	14,02	15,11	14,50	13
Questions sociales	14	13,67	12,38	14,17	13,33	13,33
Droit et gestion des collectivités territoriales						

	CONCOURS EXTERNES		CONCOURS INTERNE		TROISIEME CONCOURS	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Allemand	17,67	17,50	18,33	20	13	13
Anglais	12,52	13,69	11,09	11,82	11,64	15,33
Arabe moderne	11	11				
Espagnol	19	19	17	16		
Italien	14,75	16				

L'épreuve de langues est facultative pour le concours interne et le troisième concours.

12 candidats externes, 12 candidats interne et 3 candidats au troisième concours ont obtenu une note inférieure à la moyenne en anglais.

3 lauréats externes et 6 lauréats interne ont obtenu une note inférieure à la moyenne en anglais.

Seuils d'admission 2022

385 points soit une moyenne de **12,42 / 20** pour le **concours externe**
Soit 26 candidats admis

349,50 points soit une moyenne de **11,27 / 20** pour le **concours externe spécial**
Soit 4 candidats admis

356,50 points soit une moyenne de **12,29 / 20** pour le **concours interne**
Soit 20 candidats admis

366,50 points soit une moyenne de **14,10 / 20** pour le **troisième concours**
Soit 4 candidats admis

Février 2023 : 47 élèves intègrent la formation de l'INET.

Les opérations des concours et des examens professionnels du CNFPT sont certifiés ISO 9001. Cette démarche qualité vise à s'engager dans une amélioration continue de nos process au travers notamment d'une écoute attentive de nos usagers et partenaires.



Elaboration et organisation des concours et examens professionnels

pour le recrutement des cadres de direction de la fonction publique territoriale

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR

Certification ISO 9001/2015
Élaboration et organisation
des concours et examens pour le recrutement
des cadres de direction de la fonction publique territoriale

